

Accent et mètre dans le vers français à propos d'un livre de R. Pensom

Autor(en): **Billy, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **67 (2003)**

Heft 267-268

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACCENT ET MÈTRE DANS LE VERS FRANÇAIS À PROPOS D'UN LIVRE DE R. PENSOM

D'abord axés sur le décasyllabe de la *Chanson de Roland* puis de Thibaut de Champagne, les travaux de Pensom portent essentiellement sur l'accentuation du vers en français. Ils ont mis en évidence un certain nombre de principes qui seraient à la base de l'accentuation. En tant que théorie, l'hypothèse ne paraît cependant valable que comme "modèle d'exécution" des vers, qui peut ou non correspondre aux réalisations qui peuvent en être faites, mais dont l'application ne va pas sans soulever des difficultés⁽¹⁾. *Accent and Metre* dont vient de paraître une seconde édition révisée⁽²⁾ montre que, dans leur ensemble, les principes retenus sont corroborés aussi bien par l'expérimentation (lecture et français parlé) que par la mise en musique de vers français par des compositeurs tels Lully ou Fauré⁽³⁾. Cette étude ne confirmerait que partiellement l'hypothèse de Verluyten⁽⁴⁾ sur l'existence d'un rythme alternant en français qui se constituerait à rebours à partir des accents lexicaux⁽⁵⁾. Toute la question est pour nous de savoir si les contraintes accentuelles qu'identifie Pensom sont de nature métrique, et si oui, ce qu'elles signifient précisément. Si en effet le but principal affiché dans l'introduction est de contribuer «at the

(1) Nous pointerons diverses contradictions dans l'analyse. Un ex. ici suffira: *Je voudrais être encor* (T10:978) est accentué sur les positions 4 et 6, ce qui implique de rattacher *être* au semi-auxiliaire, alors que sa dépendance à l'adverbe est plus forte.

(2) Un résumé substantiel en a été donné en 1993.

(3) Chap. 2, pp. 47-62, et 4, pp. 109-26. Aucune référence n'est faite au chapitre fondamental que Lote a consacré à la déclamation de Lully dans le t. VI de son *Histoire du vers français*, pp. 351-74.

(4) Verluyten (1982) dont le second volet, appliqué à l'alexandrin classique, est résumé dans Verluyten (1989). Cf. nos remarques détaillées dans Billy (1989: 295-317).

(5) Dans les constructions mots pleins de plus de deux syllabes plus enclitique "accentogène", le calcul semble en effet se faire selon Pensom (d'après ses analyses, car le fait n'est pas explicité) à partir de l'accent lexical gommé par l'enclise: *Aimeriez-vous* (T26:65), *Ne négligera point* (T15:336) etc. (sont soulignées les syllabes accentuées); il y a néanmoins des contre-exemples, comme *Ne verrez-vous point* (T9:139). On verra d'autres exemples au § 2.5. Pour les références, cf. § 2.1.

solution of a specific problem which has impeded the development of rational stylistics of French verse» (9), la conclusion donne des orientations plus précises⁽⁶⁾:

«(...) the 'foot' was common to the structures of both verse and prose and that, as a consequence, verse must differ from prose principally in being subject to rules for the distribution of 'feet' within a given sequence of syllables.»

Le dernier paragraphe précise que l'objectif principal de sa théorie est d'élaborer une méthode pour la description systématique du mètre, préliminaire à une approche stylistique satisfaisante. Il s'agit d'aider les lecteurs de vers français à «assign metrical values in specific instances». La théorie, plus ou moins disséminée dans les travaux de Pensom, consiste en une hiérarchie des accents (a-c) assortie d'une règle d'effacement (d)⁽⁷⁾:

(a) accents de groupe déterminés par la structure syntagmatique;

Au sein des groupes syntagmatiques:

(b) accents des mots pleins et des mots grammaticaux polysyllabiques;

(c) contre-accent sur des syllabes pré-préaccentuelles dans les polysyllabes longs (*outrager*, *insolence*);

Règle d'effacement:

(d) désaccentuation des accents de second rang (b ou c) au contact d'accents de premier rang (a).

Les séquences de mots-outils monosyllabiques sont en outre traitées selon un critère de saillance dont la définition s'appuie sur la loi d'Estoup-Zipf⁽⁸⁾, principe auquel il n'est plus fait référence dans l'ouvrage ici discuté. On pourra comparer ce système avec les principes adoptés par Billy ou Dinu⁽⁹⁾.

On pense depuis longtemps que la versification française est syllabique, non accentuelle, en dépit de tentatives périodiques pour accréditer la théorie accentuelle⁽¹⁰⁾, d'où la nécessité de réfléchir sur les résultats obtenus par notre collègue, qui vont à l'encontre de cette idée générale-

(6) Pp. 135-6.

(7) V. en particulier Pensom (1985: 274), (1993: 24 et 36) et (2000: 20, 27 et 68).

(8) Cf. Pensom (1982: 36-9) et (1985).

(9) Billy (1989: 297-9) donne des précisions sur ce que pourrait être un calcul de l'accent; cf. Billy (2000: 45-6) pour une application à l'italien et l'occitan anciens. Dinu (1993: 64) propose une hiérarchie de trois rangs, distinguant la syllabe prééminente des mots "pleins" polysyllabes, celles des mots "pleins" monosyllabes, et celle des mots grammaticaux polysyllabes. Le problème des clitiques n'est pas explicité, mais pratiquement traité de la façon qui convient.

(10) La dernière tentative, de K. Hanson, a été réfutée par Duffell (1999: 47-52). Pour d'autres, v. Duffell (1991: 97-8) et Billy (1994).

ment admise et des démonstrations probabilistiques qui ont pu en être faites⁽¹¹⁾. Gasparov (1987:334) qui fut le premier à en donner une démonstration scientifique affirme ainsi:

«The stress structure of both hemistiches in French *alexandrin* is determined only by the rhythmical vocabulary of the French language and nothing else; there are no additional constraints in arranging stresses in the line.»

Ce qui n'empêchait pas le savant russe de mettre en évidence diverses régularités, telles que la tendance à préférer un rythme binaire dans les premiers hémistiches, et un ternaire dans les seconds, avec une certaine variation au cours des siècles, révélatrice d'un renouvellement de l'esthétique du vers, Baudelaire se rapprochant le plus du modèle théorique.

1. La question des règles métriques

Le fait de montrer que les mêmes contraintes opèrent dans la prose et dans le vers tend plutôt vers l'hypothèse classique. Pensom montre ainsi sur la base de quatre enregistrements de diction d'un même passage de *Manon Lescaut*⁽¹²⁾ que chaque accent est ordinairement séparé du suivant par une ou deux syllabes⁽¹³⁾. Les nombres qu'il indique étant toutefois erronés⁽¹⁴⁾, nous reviendrons aux analyses des enregistrements (pp. 44-5)

(11) Cf. Gasparov (1987: 333-7 et 355-8), dont les analyses sont reprises de façon simplifiée dans *Id.* (1993: 325-6 et 335-6), Billy (1994) et Beaudouin (2002: 38-42, sur Gasparov, et 319-39).

(12) Aux pp. 44-5. Dans les trois premières lectures, on a 97 syllabes articulées, et 96 dans la dernière.

(13) Sur cette question du nombre de syllabes inaccentuées qui peuvent se succéder, v. la rapide synthèse de Duffell (1991: 72-3).

(14) P. 45, le tableau doit être corrigé de la façon suivante. Les valeurs erronées figurent entre crochets:

Reading	Total No. Groups	No. Syllables in Group			
		1	2	3	4
1	35	17	14	1	3
2	33	15	10 [9]	5 [6]	3
3	36 [34]	19 [18]	13	2 [1]	2
4	34	18	10	3 [2]	3 [4]

Les proportions indiquées p. 46 sont calculées sur une base inconnue. Si le total de référence est en effet le "Total No. Groups", on devrait obtenir respectivement 88, 73, 91 et 82 % (arrondis à l'entier le plus proche) au lieu des 85, 72, 90 et 78 % indiqués.

pour reconstituer le tableau suivant, où nous procéderons toutefois différemment en dénombrant les différents types de «groupes accentuels» (GA), étant entendu que nous désignons par là toute séquence de syllabes dont la dernière seule est accentuée, succédant à une séquence de même nature, indépendamment des frontières morphologiques⁽¹⁵⁾:

Lecture N°	Longueur du GA					Total
	1	2	3	4	5	
1	2	17	14	1	3	37
2	2	15	10	5	3	35
3	2	19	13	2	2	38
4	3	18	10	3	3	37

Tabl. 1

71 à 84% des GA ont donc de deux à trois syllabes⁽¹⁶⁾, ce que Pensom considère comme interprétable en termes de pieds», à savoir en iambes et trochées, anapestes et dactyles⁽¹⁷⁾. Les travaux de Pensom sur le vers français établissent un modèle reposant sur l'existence de trois «règles» régissant la distribution des accents au sein de l'hémistiche (p. 64⁽¹⁸⁾):

(15) Ainsi, dans: *Je suis obligé de faire remonter mon lecteur...* où chaque syllabe, sauf le *-(r)e* de *faire*, est articulée, avec accents sur *suis*, *-gé*, *-mon-* (et non *-ter*; lect. n° 1, 2 et 4) et *-teur*, on a successivement des groupes accentuels de 2, 3, 4 et 4 syllabes.

(16) Les données fournies par P. Guiraud (32) – qui s'appuie sur d'autres critères que nous (il parle de «pieds rythmiques») – pour *Atala* ne fournissent que 60%, et 65% pour l'alexandrin de Valéry:

	1	2	3	4	5	6
<i>Atala</i> , val. abs.	2	72	120	87	34	6
Id., fréq.	0,006	0,228	0,373	0,273	0,103	0,018
Valéry, fréq.	0,045	0,22	0,445	0,22	0,045	0,039

Les fréquences calculées diffèrent (0,224, 0,271 et 0,105, sans les arrondis, au lieu de 0,228, 0,273 et 0,103).

(17) Pensom (2000) n'emploie pas ces expressions spécifiques, mais les notations *v/*, */v*, *vv/* et */vv* (p. 46) que nous conviendrons de retranscrire en 01, 10, 001 et 100. À examiner les tables de Pensom (1982: 47-61), on constate que sa notion de pied est déterminée par le type d'initiale de l'hémistiche: 010101 est dit iambique, 001001 anapestique, 101001 trochaïque, et 100101 dactylique.

(18) Cf. Pensom (1982: 69).

- (R1) la syllabe finale des hémistiches est toujours accentuée (“cesural rule”);
- (R2) il y a deux ou trois syllabes accentuées dans l’hémistiche;
- (R3) pas d’accents juxtaposés au sein de l’hémistiche.

R2 et R3 sont en fait de simples tendances, non des règles. Pensom s’exprime ainsi à propos des exceptions: «These groups, which are prosodically – if not metrically – lawful, will certainly appear, often playing an important stylistic role when they do.» Pour Pensom par conséquent, la distribution des accents serait soumise dans le vers français à des contraintes métriques, sa conception d’un modèle accentuel étant explicitement articulée sur R2 et R3 qui seraient:

«two corollaries of the distinction between syllabic and accentual verse, since runs of three or more unaccented syllables or juxtaposed accents would erode the principle of structured alternation fundamental to an accentual metric.»

L’application des trois premières “règles” autoriserait néanmoins l’arrangement 100001 où plus de 3 syllabes non accentuées sont juxtaposées, ce qui n’arrive jamais chez Pensom. On définira donc une quatrième règle comme sous-jacente à la théorie de Pensom:

- (R4) pas plus de trois syllabes contiguës non accentuées.

L’importance des exceptions n’est cependant pas mise en évidence, comme le montre l’examen que nous allons mener de l’étude centrale d’*Accent and Meter*, consacrée aux 999 premiers hémistiches de *Phèdre*. Ce qu’il convient d’appeler des infractions, si l’on suit la pensée de l’auteur, à R2 concerne 10 hémistiches; celles à R3, 69, et il n’est pas si rare que l’on ait plus de deux accents juxtaposés par hémistiche (6 cas), ce qui porte au total sur près de 8 % des 999 hémistiches analysés⁽¹⁹⁾. Nous faisons abstraction des fameux contre-accents qui sont plus ou moins automatiquement assignés par Pensom pour satisfaire aux règles qu’il a déterminées⁽²⁰⁾, à moins qu’ils ne provoquent un conflit accentuel, et qui portent sur 152 syllabes. Le dénombrement des groupes accentuels montre que 86 % des GA du corpus ont de 2 à 3 syllabes, ce qui n’est pas très

(19) Soit 79 hémistiches, un même hémistiche pouvant présenter diverses “infractions”.

(20) Cf. *op. cit.*, pp. 27 et 63; v. aussi Pensom (1982: 72), où l’accentuation des contre-toniques, pour l’essentiel, est considérée comme nécessaire «to bring certain lines into conformity with the metrical possibilities I have proposed», objectif révélateur. Dans deux cas, le contre-accent succède à un accent primaire, mais alors, une pause les sépare: T4:712 *Mais on vient: évitez*, T12:179 *Quoi, Madame? – Insensée* (Pensom ne signale pas le changement de réplique).

éloigné des 71 à 84 % de *Manon Lescaut*⁽²¹⁾: tout au plus peut-on observer une augmentation (faible) de la densité lexicale dans le vers. Au demeurant, pour apprécier correctement la différence, il faudrait faire intervenir l'apocope de la plupart des schwas qui n'a pas de correspondant au sein du vers.

La conception de Pensom se heurte à deux objections rédhibitoires:

1°) les versifications accentuelles reposent sur un modèle constitué de positions marquées; or, les règles R2 et R3 peuvent être parfaitement respectées sans qu'il y ait pour autant une distribution réglée des accents. Soit une langue qui ne connaît que trois types de GA, de 2, 3 et 4 syllabes; son hexasyllabe pourra donc prendre les formes 2-2-2, 2-4, 4-2 ou 3-3 sans qu'aucune contrainte particulière ne s'exerce:

(1a)	J'ignore jusqu'aux lieux	2-2-2	accents 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e
(1b)	J'ignore le destin	2-4	accents 2 ^e , 6 ^e
(1c)	Dans le doute mortel	4-2	accents 4 ^e , 6 ^e
(1d)	Le dessein en est pris	3-3	accents 3 ^e , 6 ^e

Si par contre le modèle présente une contrainte accentuelle telle que la troisième position doive être accentuée, les formes 2-2-2, 2-4 et 4-2 (accents sur les positions 2 ou/et 4) seront interdites, seul 3-3 étant autorisé;

2°) dans les versifications accentuelles, le principe précédent peut parfaitement être respecté sans que pour autant les règles R2 et/ou R3 ne soient suivies: pour que l'hexasyllabe à troisième position forte soit réalisé, outre 3-3 on peut avoir des formes telles que 1-2-3, mais aussi 2-1-3, 3-1-2 ou 3-2-1, etc., qui enfreignent la règle R3, avec deux accents successifs sur les positions 2 et 3 ou 3 et 4 ou 5 et 6, comme dans ces hémistiches (accentuation, rappelons-le, de Pensom):

(2a)	Passé jusqu'à la mer	2-1-3	accents 2 ^e , 3 ^e , 6 ^e
(2b)	Cet heureux temps n'est plus	3-1-2	accents 3 ^e , 4 ^e , 6 ^e
(2c)	Hippolyte? Grands dieux!	3-2-1	accents 3 ^e , 5 ^e , 6 ^e

C'est ainsi que, dans le vers roumain savant, seules les positions non marquées sont contraintes, en dehors de la cadence du vers, si bien que

(21) Détail, d'après nos calculs, en tenant compte des contre-accents (avec CA) et en en faisant abstraction:

	1	2	3	4	5	6
avec CA	266	2804	2520	404	-	-
sans CA	251	2206	2406	960	105	66

plus de deux syllabes atones peuvent se succéder. Inversement, dans le vers accentuel anglais, où seules les positions marquées sont contraintes, deux syllabes accentuées peuvent se suivre⁽²²⁾.

2. Les données

Avant de procéder à l'examen détaillé des commentaires de Pensom, il convient de faire quelques remarques sur le corpus principal et son analyse. Il s'agit en pratique d'un millier des premiers hémistiches de *Phèdre*⁽²³⁾, sur les 1652 que comporte la pièce, dont l'analyse est entachée d'erreurs assez nombreuses, ce qui est particulièrement fâcheux pour une seconde édition revue⁽²⁴⁾. Certaines concernent le corpus, avec des omissions et une numérotation défectueuse, d'autres, soit l'analyse morphologique des hémistiches (frontières de mots), soit leur analyse accentuelle, ces dernières invitant à se poser des questions sur les règles adoptées par Pensom dans l'assignation des accents.

2.1. On relève tout d'abord l'omission de quatre vers qui amène Pensom à incorporer les vv. 1000-1003⁽²⁵⁾:

- | | | |
|------|-----|--------------------------------|
| (3a) | 210 | Vivez, ne souffrez pas (T19) |
| (3b) | 503 | Assez dans ses sillons (T18) |
| (3c) | 684 | C'est peu de t'avoir fui (T3) |
| (3d) | 744 | L'insensible a longtemps (T25) |

(22) Nous ferons remarquer que ce que Hanson & Kiparsky (1996: 290) caractérisent comme «prominence site» est soumis à une détermination linguistique directement liée à la taille moyenne des mots.

(23) Chap. 3, pp. 63-108.

(24) Pp. 83-108. Nous passerons sur des erreurs diverses qui affectent les commentaires, comme celui du type 20, en (12)(3)(456), où l'auteur constate l'absence de vers présentant un accent lexical sur la troisième position, ce qui entraîne selon lui l'accentuation obligatoire de la quatrième (contre-accent) (p. 76). Pensom nous affirme que rien n'interdit un hémistiche tel que *Puisqu'un roi retenait* (101001), qui relève en fait du type 4 – soit (1)(2)(3)(456) – et est bien attesté dans le corpus considéré, aux vv. 445: *Phèdre en vain s'honorait* (P. 444 *s'honorer*), et 952: *Prouve à tout l'Avenir* (P. 949 *l'univers*).

(25) T renvoie au type de découpage morphologique (liste pp. 12-3) qui s'appuie sur la coïncidence d'une frontière de mots avec une frontière de syllabes; ici, T19 représente le découpage (12)(3)(45)(6). Les syllabes réduites par élision sont rattachées à ce qui précède dans les polysyllabes, sinon à ce qui suit: *Phèdre en vain s'honorait* relève ainsi du type 4: (1)(2)(3)(456). Dans les citations de vers d'où Pensom a évacué tout accent, nous rétablissons ces derniers selon les normes modernes.

On peut ensuite constater un certain nombre d'erreurs de numérotation des vers, certaines ponctuelles, d'autres en série, dues aux omissions précédentes:

«12» (T12)	→ v. 46
«19» (T6)	→ v. 109
«75» (T1)	→ v. 761
«586» (T7)	→ v. 688
de «210» à «501»	→ vv. 211-502
de «502» à «681»	→ vv. 504-683
de «682» à «684» ⁽²⁶⁾	→ vv. 685-687
de «686» à «1000»	→ vv. 689-1003

Nous faisons habituellement référence à la seule numérotation correcte, les italiques indiquant simplement que la référence est erronée chez Pensom. Ajoutons qu'il y a de nombreuses fautes de saisie, sans compter le problème des accents graphiques qui sont escamotés⁽²⁷⁾. Nous signalons ici uniquement les fautes ayant une incidence métrique:

(4a) T1:414	Mais il a en les yeux [hiatus]	corr.: en a
(4b) T4:145	En vain a observer [id.]	corr.: à l'observer
(4c) T17:506	Offre au fils de Phèdre [hypométrie]	corr.: Offrent

2.2. L'analyse morphologique (frontières de mots) comporte un certain nombre d'erreurs de classement⁽²⁸⁾, dont onze concernent des cas d'enclise que Pensom décompose d'habitude:

(5a) T1:761	Lorsque j'ai de mes sens	→ T17	(12) et non (1)(2)
(5b) T6:109	Et que, jusqu'au tombeau	→ T2	(3)(4) et non (34)
(5c) T10:451	D'enchaîner un captif	→ T26	(123) et non (1)(23)
(5d) T12:46	Lasse enfin d'elle-même	→ T11	(45)(6) et non (456)
(5e) T12:977	Et moi-même, éprouvant	→ T4	(2)(3) et non (23)
(5f) T14:408	A redoublé pour lui	→ T13	(5)(6) et non (56)
(5g) T17:51	Reste d'un sang fatal	→ T18	(56) et non (5)(6)
(5h) T17:229	Quoiqu'il vous reste à peine	→ T1	(1)(2) et non (12)
(5i) T18:515	Vous-même en ma faveur	→ T2	(1)(2) et non (12)
(5j) T18:683	Toi-même en ton esprit	→ T2	id.
(5k) T20:141	Voyons-la, puisque ainsi	→ T18	(4)(56) et non (456)
(5l) T20:876	Vous-même en expirant	→ T4	(1)(2) et non (12)

(26) Le n° «685» est absent du fait d'une commutation en «586»; cf. supra.

(27) Ce qui rend l'interprétation parfois difficile, comme aux vv. 14 (T17): *Passe jusqu'à la mer*, 73 (T25): *Attache près de moi* dont Pensom a lui-même mal interprété la structure (p. 195; cf. infra) ou 963 (T18): *Livre par ce barbare* (lire respectivement: *Passé, Attaché, Livré*).

(28) L'enclise avec trait d'union est à la source de beaucoup de ces erreurs.

(5m) T20:965	Moi-même il m'enferma	→ T4	id.
(5n) T21:624	Seigneur: puisque Thésée	→ T22	(56) et non (5)(6)
(5o) T21:749	A-t-il pâli pour moi?	→ T5	(1)(2) et non (12)
(5p) T22:872	Pourquoi contre vous-même	→ T21	(56) et non (5)(6)
(5q) T24:747	Pourquoi détournais-tu	→ T23	(345)(6) et non (3456)
(5r) T25:993	Moi-même, plein d'un feu	→ T9	(1)(2) et non (12)
(5s) T27:7	J'ignore jusqu'aux lieux	→ T25	(4)(5) et non (45)
(5t) T27:658	Moi-même devant vous	→ T11	(1)(23) et non (123)
(5u) T28:769	Toi-même, rappelant	→ T12	(1)(23) et non (123)

2.3. De même l'analyse accentuelle est fautive dans au moins six cas, avec des rétractions d'accent inattendues: T12:202 *Et rendra l'espérance* et T25:73 *Attaché près de moi*, notés 010101 au lieu de 001001⁽²⁹⁾ (ou, à la rigueur, 001101⁽³⁰⁾), de mauvaises analyses de structures enclitiques: un accent est ainsi affecté à la syllabe initiale, et non à la seconde, dans *Craint-on de s'égarer* (122), *A-t-elle au criminel* (982) T4:68 *Peux-tu me demander* et T4:379 *Dit-on quelle aventure*, au lieu de 010(1)01 et 011001 respectivement⁽³¹⁾. L'analyse présente ailleurs des traitements contestables de certains morphèmes, tels que le relatif *qui*. Considéré comme faible, celui-ci ne reçoit pas en principe d'accent:

(6a) T9:352	Qui faisaient tout le crime	001001
(6b) T10:444	Qui jamais n'a fléchi	001001
(6c) T6:171	Qui peut-être, rougis	001001

Selon des principes non explicités, leur accentuation peut viser l'annulation des séquences de trois syllabes inaccentuées:

(7a) T2:186	<u>Qui</u> de vos <u>maux</u> encore	100101
(7b) T2:588	<u>Qui</u> de ma <u>mort</u> encor	100101

Mais rien ne s'oppose a priori (cf. règle 2) à ce que le relatif soit également accentué dans les vv. 171, 352 et 444, ce qui donnerait le schéma 101001. Les cas litigieux concernent des situations où l'accent est censé refléter une division suggérée par une ponctuation ajoutée par l'éditeur du texte suivi par Pensom⁽³²⁾, mais liée à une transposition, ce que l'on peut observer dans d'autres cas, comme la conjonction *que*⁽³³⁾:

(29) Comparer la seconde avec l'analyse de T1:406 *Mais j'ai vu près de vous*.

(30) Comparer avec l'analyse de T21:248 *Ironi contre sa mère*.

(31) Nous ne tiendrons compte que de ces six émendations dans la discussion du § 3.

(32) Éd. E. Faguet, Jean Racine, *Théâtre*, Paris: Nelson, vol. II, pp. 258-323.

(33) Selon le principe défendu par Pensom, *que* serait de toute façon accentué ici, car il s'agit d'un mot de fréquence moindre par rapport aux monosyllabes voisins. V. aussi le cas de *mais* au § 2.4.

(8a)	T6:533	Qui, des faibles mortels	101001
(8b)	T9:851	Qui, goûtant dans le crime	101001
(8c)	T6:109	Et que, jusqu'au tombeau	011001
(8d)	T2:323	Et que, par des vaisseaux	010001

On peut observer à travers les exemples cités qu'un certain nombre d'erreurs résultent d'une surévaluation de la ponctuation (qui n'est jamais que celle de l'éditeur suivi). Ajoutons T2:91 *Tu sais comme, à regret* qui se voit interprété comme accentué sur les positions 3 et 6, là où *sais* devrait porter l'accent en tant que mot plein.

2.4. Certaines analyses sont du reste contradictoires, telles que l'interprétation de certaines prépositions comme *contre*, les pronoms personnels sujets tels que *elle*, et la locution interrogative *est-ce* comme le présentatif *c'est*, des conjonctions *et*, *lorsque*, *quand*, *quoique* et *si*, de la semi-négation, du déterminant *votre*, de l'interrogatif *quel*, dans des contextes pourtant comparables (je m'en tiendrai généralement pour chaque cas à deux exemples contradictoires, où le morphème problématique est presque toujours en position initiale):

(9a)	T19:256	<i>Contre</i> tout votre sang	000101
(9b)	T19:541	<i>Contre</i> vous, contre moi	101101
(9c)	T17:146	<i>Elle</i> meurt dans mes bras	001001
(9d)	T18:15	<i>Elle</i> vient. Il suffit	101001
(9e)	T17:149	<i>Elle</i> veut voir le jour	000101
(9f)	T19:562	<i>Elle</i> vous cherche. Moi?	100101
(9g)	T2:728	<i>Est-ce</i> donc sa vertu	001001
(9h)	T5:714	<i>Est-ce</i> Phedre qui fuit	101001
(9i)	T18:483	Seigneur, <i>c'est</i> me ranger	011001
(9j)	T18:140	Seigneur? <i>C'est</i> mon dessein	010001
(9k)	T2:315	<i>Et</i> que tes vains secours	100101
(9l)	T4:514	<i>Et</i> que la Vérité	000101
(9m)	T17:761	<i>Lorsque</i> j'ai de mes sens	001001
(9n)	T21:831	<i>Lorsque</i> jusques au ciel	101001
(9o)	T9:622	<i>Ne</i> sera pas en vain	100101
(9p)	T9:810	<i>Ne</i> rougis point de prendre	010101
(9q)	T10:177	<i>Quand</i> pourrai-je, au travers	001001
(9r)	T14:760	<i>Quand</i> ma faible raison	101001
(9s)	T10:33	<i>Quel</i> péril, ou plutôt	101001
(9t)	T14:556	<i>Quel</i> étrange captif	000101
(9u)	T18:788	<i>Quoique</i> Scythe et barbare	101001
(9v)	T20:567	<i>Quoique</i> trop convaincu	001001

(9w)	T6:708	<i>Si ta haine m'envie</i>	101001
(9x)	T5:606	<i>Si la haine peut seule</i>	001001
(9y)	T22:724	<i>Votre frère l'emporte</i>	101001
(9z)	T17:898	<i>Votre vie est pour moi</i>	001001

Le traitement de *mais*, qui se trouve en tête d'hémistiche dans 35 vers, est plus cohérent, mais des traitements demeurent obscurs: il est systématiquement accentué s'il est suivi d'une virgule, ce qui peut évidemment être abusif lorsqu'on connaît le problème de la ponctuation. Si l'analyse de (10a) nous échappe, puisqu'il enfreint R3 sans raison apparente (cf. § 2.5), il semble que le choix de l'accentuation de la conjonction vise l'évitement d'une séquence de trois syllabes inaccentuées, comme le montre la comparaison avec les vers où *mais* est dépourvu d'accent⁽³⁴⁾:

(10a)	T07:213	<i>Mais ne différez point</i>	110001
(10b)	T05:228	<i>Mais pour fermer vos yeux</i>	100101
(10c)	T06:449	<i>Mais de faire fléchir</i>	001001
(10d)	T02:387	<i>Mais qu'il n'a pu sortir</i>	100101
(10e)	T02:1000	<i>Mais que tout son pouvoir</i>	001001
(10f)	T06:591	<i>Mais un secret remords</i>	100101
(10g)	T06:340	<i>Mais ce nouveau malheur</i>	010101

Dans le cas du vers suivant cependant, Pensom n'a pas tenté de réduire la séquence de trois inaccentuées, ce qui rejoint le cas de *et* en (9l):

(11)	T02:871	<i>Mais à de tels affronts</i>	000101
------	---------	--------------------------------	--------

Ces innombrables incertitudes sur l'accentuation des monosyllabes sont importantes du point de vue théorique, car elles montrent ce que cette dernière a d'accessoire: tout au plus peut-on concevoir un modèle d'exécution en rationalisant l'affectation des accents sur ces éléments fuyants. Ceci cependant ne concerne plus une métrique qui se préoccupe des contraintes effectivement en jeu dans la versification et qui doit par conséquent ne pas tenir compte de ces mots grammaticaux.

2.5. La question du contre-accent, auquel Pensom a semble-t-il recours pour réduire les séquences de trois inaccentuées, s'inscrit dans le même cadre. Les analyses suivantes montrent que cet élément n'est pas nécessairement prioritaire sur les monosyllabes grammaticaux telle la conjonction *ne*, accentuée en (10a) – malgré un accent antérieur –, comme en (12a) où il n'y a pas de contre-accent subséquent, contrairement à

(34) Dans 14 vers, la 3^e position est accentuée (41 *Mais sa haine sur vous*), dans 8, la seconde (142 *Mais quel nouveau malheur*).

(12b-d). En (12e), où il n'y a aucun conflit avec le contre-accent dont il est séparé par une syllabe, *ne* est inaccentué:

(12a)	T3:152	Et <u>ne</u> lui montre point	010101
(12b)	T7:559	Et ne <u>re</u> jetez pas	001001
(12c)	T7:915	Et ne <u>pro</u> fanez point	001001
(12d)	T7:983	Vous ne <u>ré</u> pondez point	001001
(12e)	T8:458	On ne m' <u>op</u> posera	000101

Après *et* (12b-c), une accentuation sur la négation nous semblerait plus probable que sur la protonique qui suit, mais reste à savoir ce qu'il en était au Grand Siècle de phénomènes très probablement sujets à variation. Quoi qu'il en soit, le traitement de ces morphèmes, auxquels Pensom attribue une fonction d'ajustement, est en contradiction avec R3 en (10a)⁽³⁵⁾. Des contradictions subsistent là où aucun contre-accent n'est en cause:

(13a)	T7:314	Tu ne m' <u>aff</u> liges plus	000101
(13b)	T7:916	Je <u>ne</u> mérite plus	010101

On remarquera par ailleurs dans ces exemples que les cas d'enclise ne sont pas pris en considération dans le placement du contre-accent: c'est la première syllabe de *rejetez* et de *profanez* qui est accentuée, non la seconde, malgré la désaccentuation de la troisième devant le forclusif, ce que Pensom fait pourtant dans d'autres cas tels:

(14a)	T3:154	Je ne me <u>sou</u> tiens plus	010101
(14b)	T3:550	Je ne me <u>sou</u> viens plus	010101
(14c)	T3:275	Mes yeux ne <u>vo</u> yaient plus	010101

Comme il s'agit ici, devant le forclusif, de dissyllabes masculins au lieu de trisyllabes dans (10a) et (12b-d), on pourrait penser que le contre-accent frappe simplement la syllabe initiale des polysyllabes, mais outre le contre-exemple en (10a), (15) montre que, au-delà de trois syllabes, Pensom fait tomber l'accent sur l'antépénultième, que ce soit devant le forclusif (15a) ou ailleurs:

(15a)	T15:336	Ne <u>négl</u> igera point	001001
(15b)	T24:301	Vaines <u>préca</u> utions	100101
(15c)	T8:888	Qui vous <u>dém</u> entira?	100101 (2 cas)
(15d)	T8:200	Que vous <u>préc</u> ipitez	000101 (2 cas)
(15e)	T24:267	Voyage <u>infort</u> uné!	010101 (5 cas)
(15f)	T8:48	Sa vaine <u>in</u> imitié	010101 (9 cas)

Dans les tétrasyllabes masculins, le contre-accent tombe toujours sur la seconde position (4 en début d'hémistiche, 15 en fin). Lorsqu'il se

(35) Peut-être s'agit-il d'une erreur; la correction est aisée, avec l'accentuation de *dif*-.

trouve en tête d'hémistiche, le tétrasyllabe féminin est toujours dépourvu de contre-accent: (v. 206: *Malheureuse! quel nom*), mais Pensom y a recours dans le seul cas où il se trouve à l'intérieur du vers (v. 159: *Quelle importune main*). La latitude offerte par R2 qui fixe deux ou trois accents par hémistiche s'accompagne d'une incertitude quant au sort qu'il convient de faire à de possibles contre-accents qui font défaut dans (16a-g):

(16a)	T7:425	Le fer moissonna tout	010001	vs (17a-b)
(16b)	T11:346	Ses larmes n'auront plus	010001	vs (14c)
(16c)	T28:701	Délivre l'univers	010001	vs (17c)
(16d)	T28:796	Athènes l'attirait	010001	
(16e)	T28:505	Trézène m'obéit.	010001	
(16f)	T28 ⁽³⁶⁾ :769	Toi-même, rappelant	010001	vs (17d-e)
(16g)	T28:943	Hercule, respirant	010001	id.

À ces cas on opposera en effet les suivants où l'accent est placé sur l'antépénultième, sauf, contradictoirement, en (17a), le semi-auxiliaire qui n'est pas un mot fort cédant la priorité au contre-accent⁽³⁷⁾:

(17a)	T7:908	Il faut <u>imm</u> oler tout	001001
(17b)	T23:732	N'importe: <u>éc</u> outons tout,	010101
(17c)	T28:150	M'ordonne <u>tout</u> efois	010101
(17d)	T28:667	Madame, <u>pard</u> onnez	010101
(17e)	T28:826	Madame; <u>rap</u> pelez	010101

Ces nombreux flottements dans l'attribution des accents à des syllabes protoniques ou à des mots grammaticaux montrent bien le peu de fiabilité de la méthode de Pensom, et la prudence méthodologique aurait nécessité de ne pas chercher à les doter d'un accent dont rien ne permet de penser qu'il puisse avoir une quelconque pertinence métrique, et que seule l'exécution peut leur conférer. Il va de soi que leur prise en compte aura des incidences considérables sur l'interprétation des données.

3. L'interprétation de Pensom

3.1. Nous admettrons naturellement telles quelles les analyses de Pensom⁽³⁸⁾, et nous nous pencherons maintenant sur les observations que notre collègue a été amené à faire, et plus particulièrement sur ses conclusions relatives à l'existence de contraintes particulières. Pensom procède selon deux critères:

(36) En fait, T12.

(37) Comparer avec *Ah! s'il vous faut rougir* (T2:185) et *Madame, il faut poursuivre* (T18:527).

(38) Sauf les six émendations mentionnées au début du § 2.3.

a) la segmentation des positions métriques au regard des frontières de mots (ainsi, le v. 95 *Et moi-même, à mon tour* appartient au type morphologique n° 1 qui est constitué d'unités monosyllabiques, puisque le trait d'union sépare deux mots distincts, et que la seconde syllabe de *même* est réduite par élision);

b) la distribution des accents, selon les principes plus ou moins précis édictés dans l'introduction⁽³⁹⁾ (sur les positions 3 et 6 dans le même v. 95; Pensom note ceci par le schème: vv/vv/).

Pensom montre en effet que la distribution des frontières de mots n'est pas aléatoire, ce qu'un modèle fondé sur la notion de mot phonologique, de groupe de respiration, ne permettrait pas – selon lui – de prévoir⁽⁴⁰⁾. Ainsi, de l'ancien français au français moderne, la proportion des différents schèmes morphologiques serait sensiblement la même. Les corpus analysés sont extraits de la *Chanson de Roland* et de *Phèdre*. Les chiffres sont cependant erronés dans le détail⁽⁴¹⁾. Pensom les dispose selon l'ordre des numéros de schèmes; nous les disposerons ici par familles de schèmes (de A à K), selon le nombre de mots employés et leur longueur⁽⁴²⁾, où l'on devrait, dans une distribution aléatoire, obtenir des effectifs théoriques égaux; nous ajoutons pour comparaison les données – rapportées ici à 1000 – que V. Beaudouin (Bd.) a eu l'obligeance de calculer pour nous sur l'ensemble des premiers (**H1**) et seconds (**H2**) hémistiches des tragédies classiques de son corpus dénommé CORRAC, englobant les alexandrins dramatiques de Corneille et de Racine (74917 vers)⁽⁴³⁾:

(39) Des critères plus précis, tenant compte de la fréquence pour les mots grammaticaux, sont formulés dans Pensom (1993: 24).

(40) *Op. cit.*, p. 17.

(41) Pour les mêmes données de la *Chanson de Roland*, les nombres changent en deux points entre les p. 13 et 16 (types 1, 3 et 20: on passe de 4,8, 1,8 et 3,8 à 4,3, 1,3 et 3,3 respectivement), erreurs déjà présentes dans Pensom (1993: 21-22). Le total p. 13 donne seulement 93,2% au lieu du 100 attendu; p. 65, le nombre de schèmes de type 2 est 104 (liste pp. 84-6), non 103; p. 67, celui des schèmes de type 4, de 71 (liste pp. 87-8), non de 70.

(42) Nous donnons les effectifs dans *Phèdre* après correction (cf. § 2.2). Les différences portent sur les types 2, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 20, 21, 26 et 27, où Pensom donne des effectifs de 106, 73, 53, 64, 82, 18, 31, 32, 31, 37, 18, 19, 39 et 3 respectivement.

(43) Les problèmes de codage ont entraîné quelques erreurs d'analyse, essentiellement liées au repérage des "bandes verbales"; cf. Beaudouin (264-7) qui évalue le taux d'erreur à 0,3% pour les sixièmes positions en matière de fins de mot, et à 3% pour la catégorisation syntaxique. Nous remercions particulièrement V. Beaudouin pour avoir procédé pour nous à ces calculs (nous avons systématiquement corrigé les défauts d'accent sur la 6^e position). Elle nous a également fourni le détail pour les 1000 premiers hémistiches qui présente divers écarts avec Pensom, généralement faibles, hormis pour le schème n° 18 (D.4) présents dans seulement 69 premiers hémistiches chez Beaudouin contre 80 chez Pensom.

Classe	N°	TYPE	<i>Phèdre</i>	<i>Roland</i>	<i>Bd. H1</i>	<i>Bd. H2</i>
A	1	(1)(2)(3)(4)(5)(6)	52	43	66	48
B.1	2	(1)(2)(3)(4)(56)	107	108	126	105
B.2	3	(1)(2)(3)(45)(6)	21	16	33	21
B.3	5	(1)(2)(34)(5)(6)	53	58	61	52
B.4	9	(1)(23)(4)(5)(6)	63	51	61	58
B.5	17	(12)(3)(4)(5)(6)	37	10	28	18
C.1	4	(1)(2)(3)(456)	74	74	66	84
C.2	7	(1)(2)(345)(6)	15	17	16	11
C.3	13	(1)(234)(5)(6)	32	42	32	38
C.4	25	(123)(4)(5)(6)	32	5	21	19
D.1	6	(1)(2)(34)(56)	86	81	79	80
D.2	10	(1)(23)(4)(56)	82	90	84	90
D.3	11	(1)(23)(45)(6)	18	18	16	13
D.4	18	(12)(3)(4)(56)	80	37	58	50
D.5	19	(12)(3)(45)(6)	20	12	12	9
D.6	21	(12)(34)(5)(6)	19	7	17	14
E.1	8	(1)(2)(3456)	15	8	25	38
E.2	15	(1)(2345)(6)	2	8	4	4
E.3	29	(1234)(5)(6)	15	5	9	9
F.1	12	(1)(23)(456)	31	40	36	60
F.2	14	(1)(234)(56)	31	32	28	33
F.3	20	(12)(3)(456)	18	34	23	39
F.4	23	(12)(345)(6)	6	2	2	3
F.5	26	(123)(4)(56)	39	14	31	41
F.6	27	(123)(45)(6)	3	4	5	6
G.1	16	(1)(23456)	0	0	5	4
G.2	31	(12345)(6)	0	0	1	0
H.1	24	(12)(3456)	5	4	9	9
H.2	30	(1234)(56)	7	3	9	8
I	22	(12)(34)(56)	20	14	19	22
J	28	(123)(456)	16	4	11	12
K	32	(123456)	0	0	6	3

Tabl. 2a

Cette disposition a notamment l'avantage de mieux faire ressortir les divergences entre *Phèdre* et *Roland* (v. en particulier B.5, C.3-4, D.4-6, E.3, F.3 et 5), différences que Pensom minimise sans se demander si le type de structure métrique n'est pas ici en jeu puisqu'il s'agit pour le *Roland* de seconds hémistiches de décasyllabes, qui sont ainsi comparés à des premiers hémistiches d'alexandrins. À supposer que le cadre métrique soit sans influence sur la structure interne des hémistiches, on sait néanmoins que celle-ci est influencée par sa position⁽⁴⁴⁾: seules des investigations semblables sur d'autres corpus permettraient de préciser les choses en circonscrivant plus précisément les affinités de ces formes dont l'identité est, somme toute, superficielle. Les distributions sont néanmoins dans l'ensemble parallèles, phénomène qui amène Pensom à voir une réalité linguistique que l'érosion des structures accentuelles des mots ne permettait pas de prévoir:

«The erosion of the word-accent posited for Old French would have given rise to a metric in which ictus within the breathgroup had no linguistic correlate.» (p. 15)

L'analyse de Pensom laisse complètement dans l'ombre le problème de l'évolution linguistique qui se traduit globalement par l'amplification de la taille des groupes accentuels. Une chose est de connaître le découpage morphologique, une autre la nature, lexicale ou grammaticale, des mots constitutifs, phénomène qui conditionne fondamentalement l'évolution du vers⁽⁴⁵⁾. En d'autres termes, on devrait s'attendre à une réduction du nombre moyen d'accents par hémistiche. Le maintien de "mots" courts est néanmoins particulièrement intéressant en ce qu'il témoigne d'une propriété du vers qui fait l'objet de nombre de commentaires dans les traités, relatifs aux formes "languissantes" ou prosaïques qui offrent un rapport volumétrique défavorable à l'efficacité de l'expression poétique.

La différence de position de l'hémistiche dans *Phèdre* et dans le *Roland* semble bien être corroborée par la comparaison des hémistiches dans CORRAC, au niveau des groupes A et B, à un moindre niveau pour D:

(44) Nous reviendrons sur ces aspects au § 4.3.

(45) Thomas (1904: 54-5) rapporte l'avis de M. B. Kraun qui évaluait un déficit de 4 à 3 accents dans le décasyllabe, de la *Chanson de Roland* au vers moderne: «Cela suffit à déclasser le décasyllabe pour la suite des temps». Guiraud (1953: 33-40) apporte quelques éléments quantitatifs. Camproux (1964) a étudié de plus près le phénomène d'usure de la langue qui en est responsable. V. aussi Billy (1992: 821-3) sur la densité du vers.

Groupe	Phèdre	Roland	CORRAC	
	H1	H2	H1	H2
A	52	43	66	48
B	281	243	309	254
C	153	138	135	152
D	305	238	266	256
E	32	21	38	51
F	128	126	125	182
G	-	-	6	4
H	12	7	18	17
I	20	14	19	22
J	16	4	11	12
K	-	-	6	3

Tabl. 2b

On observe des divergences, en particulier au niveau des groupes C, E et F où les rapports sont inversés. Une étude approfondie s'impose donc pour pouvoir répondre aux questions qui se posent: la spécificité d'un hémistiche est-elle fondée sur sa taille, indépendamment du type de mètre césuré dans lequel il intervient? Le critère de la position est-il seul responsable des disparités observables dans l'alexandrin classique? Dans quelle mesure l'état de langue intervient-il sur le découpage morphologique de l'hémistiche? Beaudouin a montré que la diversité des deux hémistiches se manifestait à d'autres niveaux, en particulier accentuel, grammatical et phonologique, à diverses périodes de son histoire⁽⁴⁶⁾. On peut du moins remarquer que le groupe F s'accroît dans des proportions significatives dans le second hémistiche, tandis que B décroît, ce qui tend à indiquer que les formes ternaires sont préférées dans la seconde partie du vers, en corréla-

(46) Beaudouin (276-331) et, pour l'évolution de l'alexandrin, id. (342-9); v. aussi les graphiques donnés – sans les valeurs correspondantes – par Gouvard (115-27), qui portent sur des aspects plus limités et un corpus restreint à 500 vers pour chaque période, classique et romantique, qu'il définit (le corpus choisi n'est en rien aléatoire contrairement à ce que prétend l'auteur, puisqu'il s'agit chaque fois de tranches de 100 vers contigus et initiaux tirés de cinq auteurs différents parmi les plus représentatifs; ce choix de parties introductives a des incidences évidentes sur les résultats, et la faible étendue des passages contribue à diminuer leur valeur, en particulier dans l'examen du détail).

tion avec la tendance significative à accentuer la neuvième position⁽⁴⁷⁾. Ceci étant, on ne manquera pas d'observer les nombreuses disparités qui affectent le détail de l'analyse de *Phèdre* et celle de CORRAC (H1)⁽⁴⁸⁾.

3.2. Il est en tout cas certains aspects pour lesquels la distribution des types de schèmes "morphologiques" n'est pas soumise aux lois du hasard⁽⁴⁹⁾. Toute la question est de savoir interpréter les régularités de la distribution qui apparaissent dans le tableau. La première que pointe Pensom⁽⁵⁰⁾ concerne la rareté relative des types 3 et 11 (B.2 et D.3) et de types analogues caractérisés par un polysyllabe terminés en 5^e position qui traduirait une contrainte sur les juxtapositions d'accents en fin d'hémistiche, contrainte déjà évoquée par Pensom dans le cadre du second hémistiche du décasyllabe de la *Chanson de Roland*⁽⁵¹⁾. Il écrit plus précisément:

«This relatively low number of occurrences marks Type 3 [B.2] as a locus of abnormal metrical constraint, presenting a restricted range of possible solutions to the poet.» (p. 67)

Comparant les fréquences de types combinant deux monosyllabes et deux dissyllabes: «It is difficult to believe that these disparities are purely statistical in origin, and the fact Types 11 and 19 [D.3 et 5] both have a disyllable slot in (45) while Type 18 [D.4] does not, must be significant.» (p. 73)

Et à propos de types analogues:

«Again, it is easy to suppose that the disparity of frequency of occurrence is due to the metrical constraint to write a paroxytone in the (45) slot of Type 19 [D.5].» (p. 76)

«It is then possible that the relative rarity of Types 11, 21 [D.6] and 22 [I], as compared with Type 6 is due, in the case of Type 11, to the constraint to write a paroxytone in (23) ["slot"] and in Types 21 and 22, to avoid the pre-juxtaposition of an oxytone to a paroxytone. At all events, those hostile to the idea of an accentual metric for French

(47) Cet aspect fait l'objet d'une observation convergente de la part des critiques; cf. Gouvard (2000: 121-2 et 124-5 [«marquage F» – schwa posttonique – dominant sur la 10^e position]) et Beaudouin (2002: 320-3 et 333-7). Dans son étude des figures accentuelles, Beaudouin (329) constate que les formes «anapestiques» pures (001001) passent de 24 % avant la césure à 31,8 % après.

(48) V. en particulier B.1-2, C.4, D.4-5 et E.1. Une étude par tranches de mille vers permettrait de préciser la variation admissible.

(49) P. 17: «Surprising as it was to discover an evidently structured and non-probable distribution of Types in the epic corpus, this is altogether a different sort of surprise».

(50) *Op. cit.*, pp. 17-8; p. 18: le Type 3 n'a évidemment pas la forme indiquée (lire «...(3)(45)...»).

(51) Pensom (1982: 45-6).

based on word-accent and group-accent are faced with the task of accounting for statistically improbable variations in the frequency of similar word-over-syllable Types which are inexplicable in terms of current theories of French metre and prosody.» (p. 78)

La distribution de tous ces types est effectivement contrainte, comme on peut le voir dans la représentation de ceux qui combinent un segment dissyllabe avec 4 segments monosyllabes, ou 2 dissyllabes avec 2 monosyllabes⁽⁵²⁾:

N°	Groupe B	%	N°	Groupe D	%
2	(1)(2)(3)(4)(56)	38,08	6	(1)(2)(34)(56)	28,20
3	(1)(2)(3)(45)(6)	7,47	10	(1)(23)(4)(56)	26,89
5	(1)(2)(34)(5)(6)	18,86	11	(1)(23)(45)(6)	5,90
9	(1)(23)(4)(5)(6)	22,42	18	(12)(3)(4)(56)	26,23
17	(12)(3)(4)(5)(6)	13,17	19	(12)(3)(45)(6)	6,56
		100	21	(12)(34)(5)(6)	6,23
					100

Tabl. 3

L'examen de ces listes montre que la sous-représentation du type 3 au sein du groupe B est compensée par la sur-représentation du n° 2, avec une moyenne de 22,3 là où celle du groupe est de 20⁽⁵³⁾. Sous-représentés au sein du groupe D, les types 11 d'une part et 19 d'autre part entretiennent de la même façon un rapport de complémentarité avec les types 10 et 18 respectivement où la rencontre accentuelle est évitée, avec une moyenne de 16,4 là où la moyenne du groupe est de 15⁽⁵⁴⁾. On peut faire des observations semblables en comparant les types 26 et 27 du groupe F

(52) La relative rareté du type 22 est due à d'autres facteurs, car ce type est composé uniquement de dissyllabes. Or, ces derniers sont près de deux fois et demi moins nombreux que les monosyllabes (1092 contre 2698). Pour information, il y a 312 trisyllabes et 44 tétrasyllabes "métriques" dans le corpus étudié.

(53) La sous-représentation du type 17 est sans doute liée à la fréquence moyenne respective des grammèmes et des lexèmes (plus longs) ainsi qu'à la structure des syntagmes qui accorde généralement aux grammèmes la position initiale, mais il semble que la succession de deux monosyllabes en fin d'hémistiche propice à des conflits accentuels soit ici en cause (les types 5, 13 et 25 n'en sont pourtant pas affectés).

(54) La sous-représentation du type 21 a sans doute une explication semblable à celle du n° 17, mais on remarquera que les types 18 et 19, qui commencent également par un dissyllabe, ne sont pas contrariés par cette situation: le regroupement de deux syllabes en tête et de monosyllabes en fin semble être ici en cause.

(effectifs: 39 et 3; moyenne du groupe: 21), mais aussi 4 et 7 (groupe C) ou 20 et 23 (groupe F) qui se terminent sur une succession monosyllabe plus trisyllabe ou l'inverse (effectifs: 74 et 15 pour les premiers, moyenne du groupe: 38; 18 et 6 pour les seconds), ou encore 8 et 15 (groupe E) qui se terminent sur un monosyllabe et un tétrasyllabe ou l'inverse (effectifs: 15 et 2; moyenne du groupe: 11)⁽⁵⁵⁾.

L'examen des listes des types 3 et 11 montre effectivement que la cinquième position n'est jamais accentuée, soit que cette syllabe corresponde à un *e* féminin (18d-e), soit que le mot qui l'occupe ou s'y termine est un déterminant (18d à nouveau), une préposition (18a) ou un adverbe (18f-g), soit qu'un enclitique en 6^e position attire l'accent (18b); ex.:

- (18a) T3:19 Et si, lorsque avec vous
- (18b) T3:124 Vous-même où seriez-vous
- (18c) T3:154 Je ne me soutiens plus
- (18d) T3:471 Je crois que votre haine
- (18e) T3:756 Dans de plus nobles soins
- (18f) T3:480 Je vous laisse aussi libre
- (18g) T3:946 Je suis même encor loin

Les rencontres accentuelles, toujours selon les analyses de Pensom, n'en sont pas moins présentes puisqu'elles concernent 17 hémistiches de types variés sur les 332 qui se terminent avec un monosyllabe "métrique" (masculin: *temps*, ou féminin: *Phèdre*), soit une proportion de 5,1%:

- (19a) T1:433 Tu sais que de tout temps 010011
- (19b) T1:437 Non que, par les yeux seuls 010011
- (19c) T1:627 Que dis-je? Il n'est point mort 010011
- (19d) T1:827 Le roi, qu'on a cru mort 010011
- (19e) T5:17 Qui sait même, qui sait 111011
- (19f) T9:191 Les ombres par trois fois 010011
- (19g) T9:547 Moi-même pour tout fruit 010011
- (19h) T9:139 Ne verrez-vous point Phèdre 010011
- (19i) T9:402 Et respecte en moi seule 001011
- (19j) T11:434 Je rendais souvent grâce 001011
- (19k) T13:205 Cet Hippolyte. Ah, dieux! 010111
- (19l) T17:719 Phèdre, mais non, grands dieux! 100111
- (19m) T21:143 Hélas! seigneur, quel trouble 010111

(55) V. Beaudouin, qui a bien voulu travailler à notre demande sur les 1000 premiers vers de *Phèdre*, nous confirme la justesse relative de ces résultats, la différence étant naturellement due aux distorsions signalées dans la constitution du corpus de Pensom.

(19n)	T25:128	Avouez-le, tout change:	010111
(19o)	T25:729	Cependant un bruit sourd	001011
(19p)	T29:206	Malheureuse! quel nom	001011
(19q)	T29:264	Hippolyte? Grands dieux!	001011

On pourrait naturellement contester certaines analyses (p. ex. 19a, c, g-h), et soutenir que certaines rencontres sont illusoires, le premier accent s'effaçant au contact du second, mais nous les accepterons telles quelles⁽⁵⁶⁾. Nous ne saurions en tout cas tomber dans l'excès qui consisterait à invoquer une prohibition des rencontres accentuelles érigée en "loi rythmique générale"⁽⁵⁷⁾.

Puisque, comme le constate Pensom lui-même, on a essentiellement en fin d'hémistiche des mots relevant des classes principales: essentiellement noms, mais aussi verbes et adjectifs, adverbes et pronoms disjoints venant bien après, on peut trouver une explication complémentaire à la rareté des types 3 et 11, et plus généralement des types présentant une frontière de mots entre les positions 5/6. Les mots lexicaux sont en effet ceux dont la longueur moyenne est la plus élevée; d'autre part, étant le plus souvent placés devant les mots pleins, les grammèmes occupent plus facilement les positions initiales⁽⁵⁸⁾:

	1	2	3	4
Position finale	388	452	139	20
Total	2698	1092	312	44
% réel	14,38	41,39	44,55	45,45
% théorique	16,67	20	25	33,33

Tabl. 4

(56) Indépendamment du concept induit de "rétraction d'accent" proposé par Verluysen qui soulève diverses difficultés et ne présente guère d'intérêt dans le cadre du problème qui nous occupe (cf. Billy 1989: 301), Dinu (1993: 64-5) a proposé un ensemble de procédures de résolution des conflits accentuels sur la base de la force des accents et de leur position relative, de même que Billy (1989: 283-319) qui prend en outre en compte la hiérarchie des constituants.

(57) Comme le fait Milner (1987: 40 et 46). Que l'accent puisse se définir à différents niveaux – hauteur, durée ou intensité – indique suffisamment une voie de résolution possible. Le degré de cohésion des syllabes concernées est au demeurant variable selon les combinaisons syntaxiques dans lesquelles elles s'inscrivent et selon la nature des mots porteurs; il est en outre partiellement modulable dans la réalisation.

(58) On lira, p. ex.: 14,38% des 2698 monosyllabes dont le corpus est constitué, soit 388, figurent en 6^e position.

De 41 à 46 % des polysyllabes se trouvent ainsi en position finale. Pour bien apprécier ces données, il faut tenir compte des effectifs théoriques, puisqu'un dissyllabe a cinq positions possibles dans un hémistiche, un trisyllabe en a quatre, un tétrasyllabe trois, ce qui donne une probabilité théorique de 20, 25 et 33 % respectivement. Un tableau complet (Tabl. 5) permet de constater que les monosyllabes ont une distribution plus ou moins uniforme, ce qui est lié au fait que ceux-ci peuvent aussi bien être des mots pleins que des mots-outils, avec néanmoins une concentration remarquable en première position liée aux structures syntaxiques qui placent en début de syntagme la plupart des grammèmes. Le pic relatif sur la 4^e position est sans doute à corréliser avec la tendance marquée à accentuer les troisièmes positions: la quatrième correspond ainsi souvent à un début de groupe accentuel sinon de syntagme, la part étant faite des formes paroxytoniques qui empiètent sur cette position (ex. T5:71 *Dans un âge plus mûr*, T14:32 *Au tumulte pompeux*; 112 vers). Les polysyllabes se concentrent par contre sur les positions médianes quand ils ne sont pas en finale, avec l'accent principalement sur les positions 2, 3 ou 4:

	pos. 1	pos. 2	pos. 3	pos. 4	pos. 5	pos. 6	Total
1 syll.	683	423	409	492	303	388	2698
2 syll.		205	195	178	62	452	1092
3 syll.			89	63	21	139	312
4 syll.				22	2	20	44

Tabl. 5

Les polysyllabes se terminent beaucoup moins souvent en cinquième position qu'ailleurs, soit de 4 à 6 % contre plus de 16 % des monosyllabes:

	pos. 2	pos. 3	pos. 4	pos. 5	pos. 6	Total
2 syll.	18,8	17,9	16,3	5,7	41,4	100
3 syll.		28,5	20,2	6,7	44,6	100
4 syll.			50	4,5	45,5	100

Tabl. 6

Le fort pourcentage de tétrasyllabes terminés en 4^e ou 6^e position est à lier au fait que ceux-ci n'ont que trois domaines possibles, ne pouvant se placer que sur les positions 1-4, 2-5 et 3-6, avec une forte contrainte accentuelle sur 2-5, mais on va voir qu'un autre facteur intervient. À l'événement des polysyllabes juste avant la cadence du vers se joint en effet un

autre phénomène qui est l'accroissement relatif important des polysyllabes métriquement féminins⁽⁵⁹⁾:

	pos. 1	pos. 2	pos. 3	pos. 4	pos. 5	Total
2 f	-	56	58	67	32	213
3 f	-	-	42	27	12	81
4 f	-	-	-	18	1	19
2 m	-	149	137	111	30	427
3 m	-	-	47	36	9	92
4 m	-	-	-	4	1	5

Tabl. 7

On constate que, hors cadence du vers, la plupart des tétrasyllabes (8 sur 10) sont féminins, et donc accentués sur la troisième syllabe. Ces mots ont de fait deux positions possibles à l'intérieur du vers (hors 6^e position, donc), soit:

- a) pos. 1-4: T29:138 Théràmène, je pars
- b) pos. 2-5: T15:159 Quelle importune main

Il est tout à fait remarquable que la seconde situation, bien qu'elle évite tout contact accentuel, ne se présente qu'une fois, contre 18 pour la première, contrainte qui est nettement plus faible pour les dis- et les trisyllabes pour lesquels les formes féminines sont au contraire préférées en ces positions pré-finales⁽⁶⁰⁾: on a donc ici une authentique contrainte qui assigne à ces polysyllabes une accentuation en troisième position. Peut-être ce phénomène affecte-t-il également les trisyllabes métriques⁽⁶¹⁾, si l'on considère que, féminins ou non, leur accent tombe dans 74 cas sur la 3^e position, contre 48 sur la 4^e⁽⁶²⁾.

On remarquera enfin que la plupart des polysyllabes masculins pré-finaux présentent une cohésion forte avec le monosyllabe qui termine le vers, que celui-ci soit une semi-négation post-verbale *pas*, *plus*, *point*, ou un pronom en situation d'enclise, ou que le polysyllabe soit une préposi-

(59) f = féminin; m = masculin. N.B.: Les polysyllabes féminins terminés en position n sont accentués sur la position n - 1.

(60) Le rapport dissyllabes féminins sur dissyllabes masculins croît régulièrement de la seconde position à la cinquième: on passe successivement de 0,38 à 0,43, puis 0,6 pour terminer à plus de 1. Pour les trisyllabes, il passe de 0,89 et 0,75 à 1,33.

(61) Nous entendons par là aussi bien le féminin *aimable* non élidé, que les «masculins» *découvrir* et *satisfair(e)* élidé.

(62) 74 = 27 + 47 et 48 = 12 + 36.

tion (*avec, malgré*), un déterminant ou un adverbe. Tout cet ensemble d'éléments nous permet naturellement de comprendre pourquoi, si les types 3 et 11, parmi d'autres, ont une fréquence relativement faible, les types 2, 6, 10 et 18 ont par contre les fréquences les plus élevées (cf. Tabl. 3).

3.3. Si l'on se penche maintenant sur l'intérieur des hémistiches, on constate que les analyses des 999 vers de *Phèdre* par Pensom nous fournissent 52 cas contenant une juxtaposition d'accents, deux fois deux consécutives (cf. Annexe 1). Ces cas se répartissent entre les schèmes accentuels suivants:

Schème	Nbre	Exemple
111011	1	Qui sait même, qui sait (17)
111001	1	Tout fuit, tout se refuse (976)
101101	3	Contre vous, contre moi (541)
110101	1	Ciel! Comme il m'écoutait (743)
110001	5	Oui, Prince, je languis (634)
011001	32	Passé jusqu'à la mer (14)
001101	10	Cet heureux temps n'est plus (34)

Tabl. 8

À la différence des rencontres accentuelles en fin d'hémistiche, il est fréquent qu'une pause ou une coupure sépare les deux syllabes accentuées: soit la première est une apostrophe, une exclamation ou une interjection (*Dieux! qu'est-ce que j'entends?*), soit les deux appartiennent à deux syntagmes distincts (*Mon mal vient de plus loin*⁽⁶³⁾). Des transpositions peuvent être à l'origine de telles rencontres (*Iront contre sa mère irriter ses aïeux*)⁽⁶⁴⁾. Seuls 7 cas ne présentent pas de frontière syntagmatique ou prosodique⁽⁶⁵⁾. La contrainte évoquée par Pensom est donc liée à ce phénomène: les fins d'hémistiches correspondent toujours à une fin de syntagme, contrairement à ce qui se passe à l'intérieur du vers où le second accent peut très bien correspondre à un début de syntagme. De plus, il s'agit de façon générale en fin d'hémistiche d'une limite de syntagmes plus forte qu'au sein de l'hémistiche, pour une raison directement liée à la césure, contrainte métrique identifiée en tant que telle et à peu près incontestée pour la poésie de style sublime du Grand Siècle.

(63) V. 269; on peut naturellement penser que l'accent de *vient* sera généralement occulté dans la diction, mais une déclamation soignée devrait effectivement le faire apparaître.

(64) V. 348; cf. Pensom, p. 77.

(65) Fléchés dans l'annexe.

Si l'on tient compte précisément de la structure des rencontres, sont associés en fin de vers (cf. liste (19) au § 3.2) soit un adjectif indéfini (2 cas), numéral (1) ou interrogatif (2) et un nom, soit un adverbe suivi du verbe ou de son complément (3), soit, dans un ordre quelconque, un nom ou un pronom et son épithète (5), soit un verbe et son sujet pronominal (pronom interrogatif ou indéfini) ou un attribut (3 cas). En une seule occasion les deux syllabes accentuées sont séparées par une pause, après interjection (v. 205: *Ah, dieux!*). En ce qui concerne les rencontres accentuelles au sein du vers, il s'agit de rencontres sans pause du même type que celles que nous venons d'énumérer dans seulement 7 hémistiches sur les 52 cas répertoriés dans l'annexe⁽⁶⁶⁾: cette baisse nous semble évidemment liée au fait que l'hémistiche n'est pas terminé après le second accent, ouvrant l'espace à d'autres combinaisons.

3.4. Reste à savoir s'il y a effectivement une contrainte "métrique" sur les rencontres accentuelles, indépendamment de la césure. Pour cette dernière, l'examen des données rassemblées par Pensom, sur la base même de ses analyses, nous a permis de réunir 17 hémistiches présentant des rencontres accentuelles en ces positions terminales, parfois triples (cf. § 3.2). Ce sont en tout 34 syllabes qui sont concernées, sur un total de $2 \times 999 = 1998$, si l'on s'en tient aux deux dernières syllabes de chaque hémistiche, et de 38 syllabes sur $3 \times 999 = 2997$, si l'on considère les trois dernières⁽⁶⁷⁾, ce qui représente respectivement des proportions de 1,7 et 1,27 %. Constatant que, sur 36 occurrences d'un monosyllabe suivi d'un dissyllabe métriquement féminin dans le type 6, quatre présentent une rencontre accentuelle non finale⁽⁶⁸⁾, Pensom se pose occasionnellement la question de savoir si ces rencontres sont le résultat d'une contrainte métrique ou d'une contrainte prosodique générale. Il préfère la première hypothèse sur la base d'un échantillon, non identifié, de *Gil Blas* (p. 69) où, sur les 20 premières séquences du type étudié (monosyllabe plus dissyllabe), il relève 7 cas de juxtapositions d'accent, soit un tiers, au lieu d'un sixième des hémistiches de type 6, et de 3 % dans l'ensemble du corpus⁽⁶⁹⁾.

(66) Cf. n. précédente.

(67) Pour le v. 128: *Avouez-le, tout change*, et 143: *Hélas! seigneur, quel trouble*, Pensom note le schème 010111.

(68) P. 69 (cf. notre annexe); de fait 3 sur 35, le v. 109 (non «19», p. 90) relevant du type 2 (*jusqu'au* représente deux monosyllabes). Le v. 529 voit son premier hémistiche (*Moi qui, contre l'amour*) accentué 101001, là où la ponctuation à laquelle se fie d'ordinaire Pensom suggère 111001.

(69) On a 683 séquences mono- plus dissyllabe, dont 308 en finale qui sont *de facto* éliminées (accent obligatoire sur la 6^e position); sur les 375 restantes, 11 – soit 3 % – présentent une rencontre accentuelle (ex. v. 17: *Qui sait même, qui sait*, v. 246: *Tu le veux: lève-toi*).

Outre l'extrême faiblesse de l'échantillon, on ne sait où ces rencontres se trouvent, si c'est à la frontière de deux syntagmes plus ou moins indépendants, voire deux phrases, ou ailleurs. Dans le passage de *Manon Lescaut* qu'il utilise aux pp. 44-5, les rencontres accentuelles ne concernent pas une seule des dix séquences monosyllabe plus dissyllabe que contient l'extrait⁽⁷⁰⁾.

Si l'on se base maintenant sur l'ensemble du corpus de *Phèdre* étudié par Pensom, en prenant en considération uniquement les quatre premières syllabes, on peut relever 52 hémistiches présentant des rencontres accentuelles, ce qui affecte 106 syllabes sur un total de $4 \times 999 = 3996$, soit 2,65 %: on constate par conséquent que l'éloignement de la césure relâche la contrainte. Pensom ne nous donne en fait de prose que le bref extrait déjà mentionné de *Manon Lescaut*, dans lequel on n'avait qu'une ou deux rencontres accentuelles pour 96 à 97 syllabes, ce qui touche de 2,06 à 4,16 % de l'ensemble. De fait, nous considérerons cet extrait comme un (très) long vers, situation qui, transposée à *Phèdre*, augmenterait considérablement le nombre de rencontres: en effet, sur 999 vers, 191 commencent par une syllabe accentuée. En mettant les hémistiches bout à bout, la proportion totale passerait ainsi à $38 + 106 + 2 = 187$ syllabes accentuées en contact sur un total de $6 \times 999 = 5994$, soit 8,64 %⁽⁷¹⁾. Il est difficile dans ces conditions d'affirmer qu'il y a là une contrainte quelconque⁽⁷²⁾. La différence entre les deux perspectives, celle qui met les hémistiches bout à bout et celle qui les considère indépendamment montre bien à quel niveau s'exerce la contrainte: elle est en effet liée à des fins de syntagmes nettes, et l'examen des rencontres à l'intérieur du vers confirme cette analyse. Dès qu'une pause apparaît en effet, à l'intérieur de l'hémistiche comme entre hémistiches le contact cesse d'être évité. Or, cette donnée est à notre connaissance observable dans les textes non versifiés: il s'agit donc d'une contrainte prosodique générale qui n'a rien à voir avec la métrique, mais avec le discours. Par ailleurs, la longueur moyenne des

(70) Les séquences sont identifiées sur la base des quatre lectures proposées; dans *pour la première fois, quoique je sortisse rarement, premier(e) et sortiss(e)* sont dissyllabes.

(71) 187 correspond au nombre d'hémistiches commençant par une syllabe accentuée. Naturellement, si l'on suppose que les rimes féminines ont toutes leur schwa articulé, ce nombre devrait être réduit d'une partie (non-élision).

(72) Ajoutons que, dans les vers de Verlaine analysés aux pp. 109-10 (*En sourdine*) et 116 (*Green*), les juxtapositions d'accents concernent de 2 à 3 syllabes sur un total de 140 et 144 syllabes respectivement, ce qui donne un pourcentage de 1,4 à 2,08 %. *Green* présente en outre 3 rencontres entre hémistiches au sein des vers.

mots en français, et plus précisément des syntagmes, suffit à expliquer le caractère marginal des successions rencontrées sans que l'on ait pour cela besoin de faire appel à de quelconques justifications stylistiques comme tend à le faire Pensom à l'occasion⁽⁷³⁾.

4. Les schèmes accentuels

On peut maintenant examiner le problème de l'accentuation d'un point de vue plus général, en étudiant l'ensemble de la distribution des différents schèmes possibles par rapport à une distribution aléatoire⁽⁷⁴⁾. Les effectifs théoriques sont calculés sur la base des données fournies par l'analyse que Pensom donne de *Phèdre*⁽⁷⁵⁾. Nous faisons figurer pour comparaison les résultats obtenus à partir des données fournies par Gasparov⁽⁷⁶⁾ pour Racine, et par Beaudouin pour l'ensemble des alexandrins dramatiques de Corneille et Racine⁽⁷⁷⁾. Les effectifs par groupes de schèmes figurent à droite⁽⁷⁸⁾:

(73) V. en particulier pp. 66, 69, 72, 74, 77 à propos des types 2, 5 et 6, 10, 18, 21.

(74) Cf. le modèle que nous avons proposé dans Billy (1994: 17-8).

(75) Compte tenu des six corrections signalées au § 2.3. La fréquence de chaque type est le produit de la fréquence de ses constituants. Nous avons dénombré ce que l'on conviendra d'appeler les groupes accentuels (GA) déterminés par un accent précédé d'éventuelles positions non accentuées: soit 267 monosyllabes, 1405 dissyllabes, 836 trisyllabes, 101 tétrasyllabes et 1 pentasyllabe. Nous supposons en effet que la combinatoire ne doit pas reposer sur la forme superficielle des groupes accentuels, comme le fait partiellement Gasparov, ce qui impliquerait de prendre en considération le type d'initiale du GA (liable ou non), le type de terminaison (masculine ou féminine, et dans ce cas, élidable ou non): en effet, si un modèle prescrit d'accentuer systématiquement telle ou telle position, la langue devra se plier à cette contrainte en adoptant les matériaux textuels les mieux à même de satisfaire au modèle. De plus, en français, il y a un certain équilibre entre terminaisons masculines et féminines, et l'élision est relativement fréquente, ce qui limite la présence des syllabes féminines articulées qui ne peuvent du reste excéder deux par hémistiche (331 pour l'ensemble du corpus, soit 16,6 % des $999 \times 2 = 1998$ syllabes féminines possibles [positions 2 et 4 ou 2 et 5 ou 3 et 5]). Il s'agit donc de notre part d'un choix théorique dont les conséquences sont indubitables sur les résultats obtenus, résultats dont on peut voir au demeurant qu'ils coïncident dans les grandes lignes avec les effectifs réels.

(76) Nous prenons comme base les pourcentages que Gasparov (1987: 355, Tabl. 18) donne pour les 600 premiers hémistiches du *Mithridate* de Racine, ici reportés à 1000 (de fait, le total est 1002 du fait des arrondis; rappelons que le total pour *Phèdre* est de 999).

(77) Beaudouin (328-9; v. aussi 321 pour la démarche adoptée qui ne prend en compte que les mots pleins). Les résultats sont ici rapportés à mille.

(78) Les groupes sont constitués d'après le type et le nombre de groupes accentuels qui interviennent: dans A, il y a 6 monosyllabes, dans B, 4 monosyllabes et un dissyllabe, dans C, 3 monosyllabes et un trisyllabe, etc. Effectifs de groupe: quand le groupe ne comporte qu'un type, des points de suspension figurent.

Classe	TYPE	Phèdre	Eff. th.	Gasp.	Beaud.	Eff. Gpe
A	111111	-	-	-	-	-
B:1	111101	-	-	-	-	1/-
B:2	111011	1	-	-	-	
B:3	110111	-	-	-	-	
B:4	101111	-	-	-	-	
B:5	011111	-	-	-	-	
C:1	111001	1	-	-	3	2/-
C:2	110011	-	-	-	1	
C:3	100111	1	-	-	1	
C:4	001111	-	-	-	2	
D:1	110101	1	4	-	5	7/24
D:2	101101	3	4	-	5	
D:3	101011	-	4	-	3	
D:4	011101	-	4	-	5	
D:5	011011	-	4	-	3	
D:6	010111	3	4	-	3	
E:1	110001	5	1	3	13	5/3
E:2	100011	-	1	5	4	
E:3	000111	-	1	-	8	
F:1*	101001	69	35	18	35	232/210
F:2*	100101	109	35	22	25	
F:3	011001	32	35	22	38	
F:4	010011	7	35	18	15	
F:5	001101	10	35	7	36	
F:6	001011	5	35	3	17	
G:1*	100001	0	-	20	25	1/-
G:2	000011	-	-	10	23	
H:1*	010001	72	65	227	160	96/130
H:2*	000101	24	65	173	146	
I*	010101	354	309	83	65	...
J*	001001	302	322	331	240	...
K	000001	-	-	60	85	-

Tabl. 9

Les effectifs de groupe réunissent les données pour les schèmes appartenant à un même groupe, le premier nombre renvoyant aux effectifs réels selon Pensom, le second aux effectifs théoriques. Les schémas marqués de l'astérisque ne contreviennent ni à R2 ni à R3.

4.1. L'examen de ce tableau montre tout d'abord la disparité qui affecte les analyses de Pensom et de Gasparov ou de Beaudouin, et qui est manifestement due à la disparité des conventions adoptées pour l'affectation des accents, malheureusement non explicitées chez Gasparov, qui semble en tout cas ignorer les contre-accents et les mots grammaticaux, explicitées chez Beaudouin qui ne prend en compte que les accents des mots lexicaux, avec des erreurs que l'auteur évalue à 3 % du corpus, du moins sur la sixième position⁽⁷⁹⁾. Ces analyses sont donc beaucoup moins généreuses que celles de Pensom, comme le montre le tableau suivant⁽⁸⁰⁾:

Schémas à	Pensom	Gasparov	Beaudouin
1 accent	-	60	31
2 accents	754	844	659
3 accents	237	98	191
plus	10	-	-

Tabl. 10

Nous ne nous expliquons pas les disparités entre Gasparov et Beaudouin qui convergent cependant, *grosso modo*, par rapport à la distribution chez Pensom. Chez ce dernier, on peut constater que, au sein d'un même groupe, les différents arrangements présentent des fréquences très contrastées, résultat des contraintes que nous avons identifiées ou précisées à la suite de cet auteur (cf. § 3). On constate d'autre part que le groupe J (d'aucuns diraient "anapestique") est moins représenté que les groupes H et I (les mêmes diraient "iambique"), avec respectivement 303 et 450 hémistiches. Cette constatation ne confirme pas les observations traditionnelles sur la structure de l'alexandrin classique qui privilégierait un rythme ternaire⁽⁸¹⁾: ce n'est pas un hasard si ces observations sont faites par des

(79) Cf. Beaudouin (264-7); elle serait de 1% sur la douzième (le total pour Beaudouin est ici de 966 au lieu de 1000). Ces erreurs sont presque toujours dues aux pronoms dont les formes disjointes se retrouvent assimilées à des formes conjointes à proximité d'un verbe – ou auxiliaire.

(80) V. aussi l'hémistiche (second) baudelairien *comme dans un beau songe* que Gasparov accentue sur les positions 5 et 6. Pensom accentue *Comme on voit tous ses vœux* (v. 162) ou *Comme il ne respirait* (v. 745).

(81) Cf. ce que dit de Becq de Fouquières M. Grammont, dans *Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, Paris: Delagrave, 1937, p. 12: «Il a eu tort (...)

auteurs formés au vers romantique dans lequel on voit diminuer sensiblement l'importance de ce type de rythme. Le fameux combat mené contre la tyrannie de la césure entraîne en effet le développement d'une articulation de l'alexandrin sur deux pôles excentrés, les positions 4 et 8, qui exercent une contrainte suffisante pour permettre l'émergence du fameux trimètre hugolien, contrainte encore inexistante au Grand Siècle.

On retrouve également dans le Tabl. 9 la marginalité des séquences de deux accents ou plus, en début ou en fin d'hémistiche (8 et 16 cas respectivement). En outre, on peut retrouver ou préciser les constatations faites au § 3, avec:

1°) une tendance générale à éviter les juxtapositions d'accents, surtout multiples: 63 vers présentent un cas de juxtaposition, 5, deux cas, et un seul, trois cas; 8 cas apparaissent au début, et 52 à l'intérieur de l'hémistiche, dont la plupart (42) dans un schème qui combine un mono-, un dis- et un trisyllabe (F:3 et F:5), ce qui représente 18 % des vers du groupe F: ce genre de situations est relativement privilégié parce qu'il correspond plus facilement, comme nous l'avons vu, à une frontière de syntagme qu'en début ou en fin de vers. Les types présentant de telles juxtapositions ne sont jamais représentés dans plus de 31 vers (F:3);

2°) aucune tendance à éviter les juxtapositions d'accents en fin d'hémistiche, puisque l'on a 17 cas⁽⁸²⁾, alors que les possibilités de rencontres accentuelles sont 4 fois plus nombreuses au sein de l'hémistiche qu'en fin⁽⁸³⁾, ce qui donne un résultat théorique de $4 \times 17 = 68$, contre 52 en réalité;

3°) la juxtaposition en fin d'hémistiche est même deux fois plus fréquente qu'en début (17 cas contre 8 seulement): nous avons vu ce qu'il en était dans le détail, avec l'effacement probable du premier accent (§ 3:1).

La première tendance peut tout aussi bien être observée dans la prose: il s'agit donc d'une caractéristique du discours en général⁽⁸⁴⁾, indépendam-

de dire que le type du vers classique se compose de quatre mesures égales contenant chacune trois syllabes et que tous les vers qui ne reproduisent pas ce type en sont des *dérivés*. Le type du vers classique est bien tel qu'il le décrit, mais c'est un type idéal, et non pas un point de départ historique; c'est l'étalon auquel on peut comparer et *ramener théoriquement* tous les vers classiques.»

(82) Sans compter le seul cas où l'on a de telles rencontres à la fois en fin d'hémistiche et ailleurs (B:3) et les quatre où les accents s'accumulent en fin d'hémistiche (C:3 et D:6). Les possibilités concernent les positions 1-2, 2-3, 3-4 et 4-5, contre une seule (5-6) en fin d'hémistiche.

(83) Soit entre les positions 1/2, 2/3, 3/4 ou 4/5.

(84) Et non de la langue.

ment du “genre”, prose ou vers, adopté. Les autres points ne sont que des confirmations de ce que nous avons déjà constaté dans l’examen du détail.

4.2. L’analyse “verticale”, c’est-à-dire syllabe par syllabe, ne permet évidemment pas de réduire les divergences d’analyse entre Gasparov et Pensom ou Beaudouin⁽⁸⁵⁾. Nous ferons figurer les effectifs théoriques que nous avons calculés sur la base des données de *Phèdre*, en fonction de l’analyse de Pensom:

	1	2	3	4	5	6
<i>Phèdre</i>	191	476	421	506	17	999
Eff. théor.	84	461	478	461	84	999
Gasparov	68	353	381	285	36	1002
Beaudouin	120	311	387	301	80	966

Tabl. 11

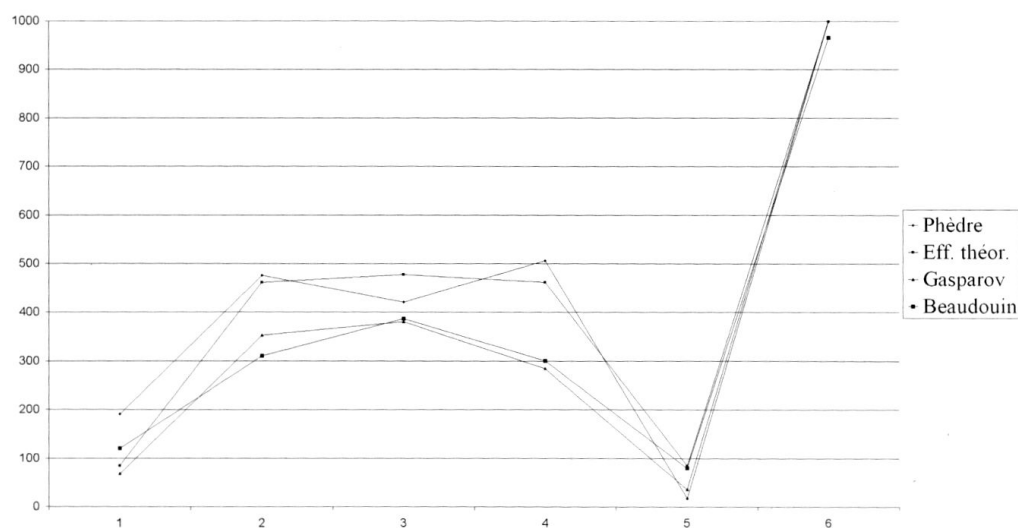


Fig. 1

On observe chez Pensom l’accroissement du nombre d’accents pour chaque position, qui affecte de façon remarquable les positions 1 et 4, différences accentuées avec Gasparov, alors que la 3^e est relativement faible et la 5^e nettement déficitaire, et la seconde position se démarque également, bien qu’à un degré moindre. Celui de la position initiale ne peut avoir une interprétation correcte si l’on fait abstraction de la qualité des syllabes accentuées. Leur examen montre en effet que, outre les erreurs

(85) Pour “Gasparov” et “Eff. théor.”, cf. Tabl. 10.

d'analyse signalées au § 2.3, 90 hémistiches présentent en première position un mot ou une syllabe faiblement accentuée⁽⁸⁶⁾. Or, si ces formes sont accentuées, c'est presque toujours parce qu'elles ne sont pas précédées d'un accent, étant en tête de vers, et que la position subséquente est inaccentuée. Pour qu'une situation semblable se présente au sein du vers, il faudrait que ces mêmes morphèmes se trouvent encadrés de deux syllabes inaccentuées⁽⁸⁷⁾. Il nous reste donc 95 cas où un accent initial se présente sur un mot fort, soit une valeur moyenne entre Gasparov et Beaudouin⁽⁸⁸⁾. De fait, les accents secondaires – qu'il s'agisse de contre-accent ou de mots grammaticaux accentués dont le placement est conditionné par R3 – qui figurent sur les positions initiales dépendent généralement d'accent primaires sur la 3^e position, et ceux de 4^e, de l'accent final d'hémistiche⁽⁸⁹⁾. On peut constater que le plus grand désaccord, en particulier avec Gasparov, concerne la 4^e position, et il convient de rappeler ici l'importance que Pensom accorde aux contre-accentués que Gasparov et Beaudouin ignorent totalement. C'est ainsi que 104 hémistiches se voient dotés par Pensom d'un accent secondaire sur la 4^e position, comme dans *Peux-tu me demander* (v. 68). À cela il convient d'ajouter tous les polysyllabes grammaticaux que Pensom accentue contrairement, semble-t-il, à Gasparov⁽⁹⁰⁾, sans parler des monosyllabes grammaticaux dont le traitement est beaucoup plus incertain. Beaudouin quant à elle ne prend en compte que les mots-pleins, et exclut donc également les interjections. La prise en compte de tous ces éléments montre clairement que, en dehors de la finale, les accents forts se concentrent sur les positions médianes. Enfin, Pensom présente une dépression singulière en 5^e position par rapport aux effectifs attendus, phénomène également lié au jeu des accents secondaires qui

(86) Il y a 9 cas de contre-accentués (*Jamais crainte, Mourez donc, Laissera-t-il*, etc.), 18 conjonctions de coordination et 22 de subordination, 14 déterminants (*cette, une, votre*, indéf. *quelque*, interrog. *quel(le(s))*); nous ne comptons pas le numéral *mille*), 3 adverbes (*même, ne*), 12 pronoms faibles (*ce, il, elle, on, tu, vous*, relatif *qui, où*, interrog. *que*), 8 prépositions, 4 locutions présentatives (*c'est, est-ce*).

(87) Lorsque cette condition est remplie, Pensom n'accentue pas nécessairement le morphème en question; ainsi, au v. 318: *Madame: mais il faut*, l'auteur n'accentue que les 2^e et 6^e positions. On ajoutera que les morphèmes en cause se présentent souvent (conjonctions pour l'essentiel) en tête d'hémistiche plutôt qu'ailleurs.

(88) Le nombre élevé chez Beaudouin est, au moins en partie, tributaire d'un défaut de l'analyseur utilisé (cf. n. 79).

(89) De la même façon, ceux de seconde position dépendent d'un accent primaire en 4^e.

(90) Cf. dans son 18^e tableau l'absence d'accent sur *avec, comme*. On y trouve également des monosyllabes dépourvus d'accent là où Pensom en mettrait sans doute un: *comme dans un beau songe* (cf. n. 63); ainsi, Pensom accentue les positions paires, et donc la préposition *dans*, du v. 520: *Croit-on que dans ses flancs*.

sont automatiquement éliminés par l'accentuation de fin de vers, alors que la proportion relativement importante chez Beaudouin s'explique par la prise en compte partielle de l'enclise, ce qui explique également que l'on ait chez elle moins de 100 % en 6^e position. De ces observations, il résulte que la démarche de Pensom, en mettant au même niveau que les accents primaires des accents secondaires dont l'émergence est strictement subordonnée au contexte, tend à occulter les caractéristiques rythmiques de l'alexandrin plutôt qu'à les mettre en évidence.

Nous avons donc repris les données de Pensom en retranchant les accents affectés à des mots grammaticaux⁽⁹¹⁾ et les contre-accent, et recalculé selon notre modèle stochastique ce que donnerait, à partir de ces nouvelles données⁽⁹²⁾, une distribution aléatoire. Nous avons ainsi obtenu les résultats suivants:

	1	2	3	4	5	6
<i>Phèdre</i>	95	367	392	285	12	999
Eff. théor.	37	329	446	329	37	999

Tabl. 12

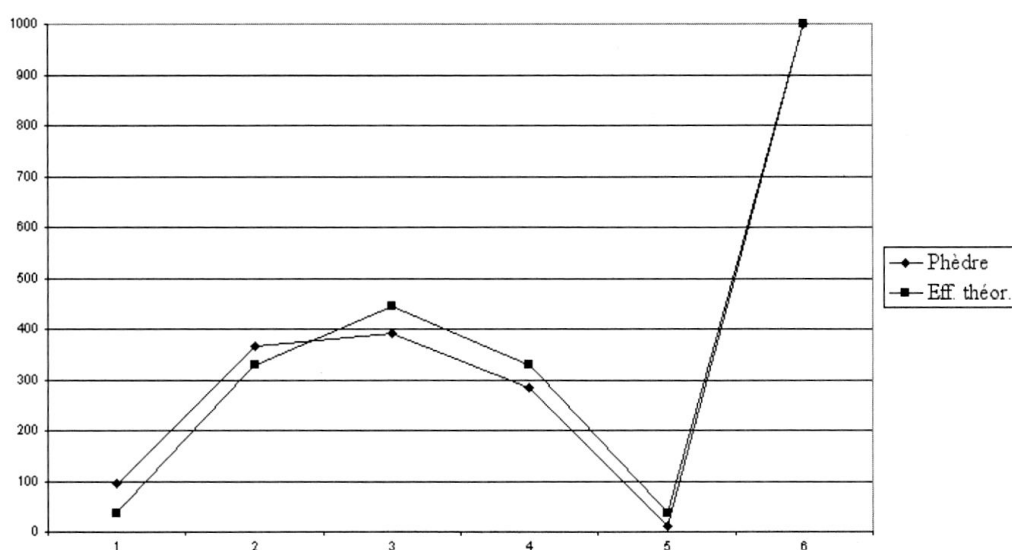


Fig. 2

(91) Nous écartons les auxiliaires frappés d'enclise, fût-ce avec élision comme au v. 176: *Dieux! que ne suis-je assise*.

(92) On a 156, 774, 743, 404, 17 et 60 segments d'une, deux, trois, etc., syllabes respectivement.

On constate ici que les écarts sont considérablement réduits, mais que des différences subsistent. Ainsi, la première position apparaît comme anormalement surreprésentée, ce qui est en partie dû aux interjections monosyllabes (18 cas de *ah*, *ciel*, *dieux*, *quoi*). La 3^e position est nettement en retrait⁽⁹³⁾, et l'on serait évidemment intéressé de savoir ce qu'il en est au niveau des seconds hémistiches dont Beaudouin (2002: 319-30) a montré clairement qu'ils étaient nettement plus marqués en cet endroit. La quatrième position est sous-représentée contrairement à la seconde, avec un phénomène de compensation, et l'on pourrait constater que le schéma ascendant 2+4 est nettement mieux représenté que le schéma descendant 4+2, avec 248 et 152 hémistiches respectivement; il serait naturellement ici encore du plus grand intérêt de savoir ce qu'il en est au niveau des seconds hémistiches⁽⁹⁴⁾. On peut remarquer que les nouveaux résultats sont plus proches des données fournies par Gasparov, fondées sur les 600 premiers hémistiches de *Mithridate*, que de celles fournies par Beaudouin chez qui les positions 2 et 4 sont à peu près équilibrées, mais le corpus de cette dernière portant sur l'ensemble du théâtre de Corneille et Racine gomme la variation liée aux différentes parties comme aux genres, aux thèmes, voire aux auteurs, qu'elle explore dans sa dernière partie.

4.3. On peut par ailleurs retirer du tableau détaillé 9 des informations complémentaires qu'occulte l'analyse cumulative. Parmi les classes dont les effectifs permettent de fonder des observations⁽⁹⁵⁾, on constate que les structures itératives sont les plus nombreuses, avec 35,4 % de cas composés de trois GA de deux syllabes et 30,3 % composés de deux GA de trois (classes I et J), soit les deux tiers⁽⁹⁶⁾. On peut également constater des dis-

(93) Chez Gasparov (1987: 357), elle s'aligne sur le modèle retenu dont on rappellera qu'il est calculé sur des données exogènes (échantillons de prose); l'auteur donne des pourcentages:

	1	2	3	4	5	6
Modèle	60	300	380	210	40	1000
<i>Mithridate</i>	40	260	410	230	10	1000

(94) Beaudouin (2000: 329) fait un constat similaire sur l'ensemble de son corpus, avec 16 % de formes 2+4 contre 14,5 de formes inverses. Ces proportions s'accroissent pour le second hémistiche où elles passent à 19 et 14,7 % respectivement.

(95) Les classes A à E ne représentent jamais plus de sept cas.

(96) La prise en compte d'accents de second rang (cf. § 4.2) a pour conséquence d'altérer les rapports. Beaudouin (329) donne en effet respectivement 6,5 % seulement et 24 %. Elle obtient 37 % en regroupant les classes I et H dont seules les positions paires sont éventuellement marquées.

parités entre des schèmes affins, auxquelles il convient de trouver une explication. Ainsi, parmi les types combinant deux GA de deux et quatre syllabes, la structure ascendante 010001 est trois fois plus fréquente, avec 7,2 % contre 2,4 % (classe H; v. aussi E:1)⁽⁹⁷⁾. L'examen des hémistiches montre que, dans 39 cas du schème H:1 (sur 72), la troisième position est occupée par une syllabe féminine (380 *On sème de sa mort*), situation qui ne peut avoir d'équivalent dans le schème inverse H:2, où la première position du GA long correspond nécessairement à une syllabe non féminine: les deux schèmes ne sont ainsi comparables que pour partie, dans un rapport de 33/24, ce qui est encore nettement favorable à H:1. L'examen du détail montre que la différence pourrait même s'accroître du fait d'analyses contestables, H:2 incluant des vers tels que 957 *Je n'avais qu'un ami* ou 641 *Il avait votre port*, 200 *Que vous précipitez* ou 458 *On ne m'opposera*, que nous verrions davantage relever des classes J et K.

L'examen de la classe F, qui combine un GA d'une syllabe, un de deux et un de trois, met en évidence divers phénomènes: d'une part, si les juxtapositions d'accents ne sont pas évitées, c'est dans des positions médianes (F:3 et F:5), avec 78 % des cas, ce qui est lié, comme nous l'avons vu au § 3.2, à l'interposition d'une pause ou d'une coupure. La disparité entre les types F:3 et F:5 s'explique aisément comme pour H: dans le type 011001, 13 hémistiches sur 32 présentent une féminine en 4^e position, alors que l'équivalent (féminine en 1^{re} position) ne peut évidemment se rencontrer parmi les 10 hémistiches de type 001101. Mais les types majoritaires (F:1 et F:2, soit pas loin de 77 % de la classe F) évitent ces juxtapositions en positionnant en tête le GA monosyllabique. La disparité entre les types F:1 et F:2 montre toutefois une nette préférence pour terminer avec le dissyllabe. Cette situation est défavorable à un rythme ternaire (3^e accentuée), ce qui va dans le sens de la régression du type J à l'avantage du type binaire I au regard des attentes dont les effectifs théoriques donnent l'évaluation.

5. Conclusion

Pour l'heure, les contraintes que Pensom a identifiées comme "métriques" ne sont que des contraintes induites par les bornes fixées par le mètre: seul le mètre, en tant que structure imposée au discours, est

(97) Ce qui correspond à une amplification du déséquilibre que manifestent les données fournies par Gasparov (1987: 355) pour *Mithridate*, avec 22,7 et 17,3 % respectivement, ou par Beaudouin (2002: 329) pour l'ensemble de l'œuvre de Corneille et Racine, avec 16 et 14,5 %, écart qui se réduirait dans les seconds hémistiches selon Gasparov (18,8 et 18,2 % respectivement) mais s'accroît nettement chez Beaudouin (19 et 14,7 % respectivement).

défini par des contraintes précisément appelées pour cela “métriques”, et se limite ici à deux bornes déterminées par des frontières syntagmatiques, avec une contrainte accentuelle terminale. Le discours est contraint par le cadre imposé (*oratio soluta*), mais la langue elle-même impose certaines contraintes, en particulier sur la longueur des mots, leur structure phonologique (présence ou non d’une syllabe féminine terminant le mot, initiale vocalique) et leur ordre (les mots grammaticaux précèdent généralement les mots lexicaux), qui entrent en interférence avec les contraintes métriques. Les contraintes identifiées par Pensom ne sont par conséquent que le résultat de ces interférences.

Malgré ses imperfections liées à l’automatisation de l’analyse du vers, la démarche de Beaudouin constitue jusqu’à preuve du contraire la meilleure approche, constituant à la fois un modèle et des matériaux pour les études à venir⁽⁹⁸⁾. Fondée sur l’étude des données statistiques du corpus, la thèse de cet auteur montre en effet de façon exemplaire ce qui ressort de la langue et ce qui relève de l’esthétique du vers, en donnant de précieuses indications sur la variation stylistique que présente, par exemple, l’unique comédie de Racine par rapport à ses tragédies, ou celle que Victor Hugo va faire subir à l’alexandrin en renouvelant une forme que le classicisme avait figée⁽⁹⁹⁾. En se penchant sur le découpage morphologique du vers, Pensom a cependant rendu possible l’identification d’une contrainte sur les tétrasyllabes qui n’était pas encore connue et des disparités dans la distribution de certains schèmes rythmiques reposant sur les mêmes composantes, phénomènes qui méritent une attention particulière, et qui pourraient être en partie liés à la position initiale des hémistiches étudiés. Nous attendons par conséquent avec intérêt la suite de l’en-

(98) La démarche initiée par Cornulier (1982) et approfondie par Gouvard (2000) est par contre plus adaptée à l’analyse de l’alexandrin post-classique en raison de l’attention qu’elle accorde aux (seules) syllabes faibles: c’est en effet l’étude de leur traitement à la césure qui permet le mieux de suivre l’évolution de l’affaiblissement de la césure, complétant utilement le travail pionnier de Roubaud (1978), axé sur les syllabes fortes.

(99) Cf. *op. cit.*, pp. 371-4 et l’appendice sur l’évolution du vers, pp. 328-35, où l’on voit nettement que le second hémistich est le lieu privilégié de la variation. Les tableaux fournis par Gouvard (2000) confirment en gros ce constat (p. 121), mais le détail montre une variation parfois aussi grande (p. 123), voire plus grande (p. 124, «marquage P», soit les prépositions monosyllabes), sur le premier hémistich: c’est en matière de polysyllabes que la distribution sur celui-ci varierait le moins (p. 125). Les résultats nécessitent des contrôles sur un corpus véritablement aléatoire et sur des tranches de longueur variable afin d’évaluer des seuils de stabilisation.

quête que nous promet Pensom sur les seconds hémistiches qui permettront de voir si ces caractéristiques s'y retrouvent ou non, ou si d'autres caractéristiques les démarquent: une interprétation pourra alors être donnée des contraintes qui sont véritablement en jeu, et qui iront très vraisemblablement pour les aspects les plus remarquables dans le sens des conclusions de Beaudouin qui confirment pour l'essentiel celles que Dinu a tiré de l'examen des 200 premiers vers d'*Andromaque*, ou Gasparov de celui des 1000 premiers de *Mithridate*⁽¹⁰⁰⁾, avec en particulier un accroissement significatif des rythmes ternaires.

Université de Nantes.
UMR 7023 (Paris 8)

Dominique BILLY

Annexe

Premiers hémistiches présentant une rencontre accentuelle non finale, classés par schème accentuel. Sont fléchés les cas où deux accents ne sont pas séparés par une frontière syntagmatique ou prosodique; dans les deux cas signalés par un «x», le second accent est un contre-accent.

T2:663	Dieux! qu'est-ce que j'entends?	110001	T4:945	Et moi, fils inconnu,	011001
T2:1001	Ah! qu'est-ce que j'entends?	110001	T5:510	Je crains presque, je crains	011001 ←
T4:743	Ciel! comme il m'écoutait	110101	T5:655	C'est moi, prince, c'est moi,	011001
T7:213	Mais ne différez point	110001	T5:922	Mon fils? Phèdre peut seule	011001
T9:897	Mais, puisque je vous perds	110001	T6:207	Eh bien! votre Colère	011001
T10:634	Oui, prince, je languis,	110001	T6:467	La mort seule, bornant	011001 ←
T2:976	Tout fuit, tout se refuse	111001 ←	T6:469	Les dieux livrent enfin	011001
T5:17	Qui sait même, qui sait	111011 ←	T17:577	Ami, tout est-il prêt?	011001
T1:269	Mon mal vient de plus loin.	011001	T18:157	Hélas! Dieux tout-puissants	011001
T1:453	C'est la ce que je veux	011001	T18:483	Seigneur, c'est me ranger	011001
T1:620	Le ciel peut a nos pleurs	011001	T18:572	Partez, prince, et suivez	011001
T2:109	Et que, jusqu'au tombeau	011001	T18:791	Enfin, tous tes conseils	011001
T2:843	Le cœur gros de soupirs	011001	T18:938	Déjà plus d'un tyran,	011001
T3:124	Vous-même où seriez-vous	011001	T21:116	Thésée ouvre vos yeux	011001
T3:19	Et si, lorsque avec vous	011001	T21:348	Ironont contre sa mère	011001
T4:298	Mes jours moins agités	011001	T21:624	Seigneur: puisque Thésée (T22)	011001
T4:617	Qu'un soin bien différent	011001	T21:979	Parlez. Phèdre se plaint	011001
T4:821	Ton nom semble offenser	011001	T22:639	Charmant, jeune, traînant	011001
T4:936	D'un sang plus glorieux	011001	T22:787	Songez qu'une barbare	011001

(100) Cf. Beaudouin (2002: 307-27), Dinu (1993) et Gasparov (1987: 334-5).

T22:872	Pourquoi contre vous-même (T21)	011001		T10:216	Le flambeau dure encore	001101
T1:765	Il n'est plus temps: il sait	001101	←	T10:43	Et d'ailleurs quels périls	001101
T2:415	Que mon cœur, chère Ismène,	001101		T10:759	Moi, régner! Moi, ranger	101101
T2:670	Et je vais... Ah, cruel!	001101		T11:839	Vous mourez? Juste ciel!	001101
T3:246	Tu le veux: lève-toi	001101		T12:179	Quoi, madame? insensée!	101101 x
T4:712	Mais on vient: évitez	001101	x	T18:777	Avec quels yeux cruels	001101 ←
T9:34	Cet heureux temps n'est plus	001101	←	T19:541	Contre vous, contre moi	101101

Références

- Beaudouin, V. 2002. *Mètres et rythmes du vers classique: Corneille et Racine*. Paris: Champion.
- Billy, D. 1989. «Quelques apports récents à la métrique française», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXIV: 1, pp. 283-319.
- 1992. «L'analyse distributionnelle des vers césurés dans la poésie lyrique médiévale occitane et française», in *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité*, actes du III^e Congrès international d'Études Occitanes (Montpellier, 1990). Montpellier, 1992, t. III, pp. 805-28.
- 1994. «Méditations sur quelques nombres», *Cahiers du Centre d'Études Métriques*, 2, pp. 5-29 [à propos de Dinu 1993].
- 2000. «L'invention de l'endecasillabo», in *Carmina semper et citharæ cordi*. Études de philologie et de métrique offertes à Aldo Menichetti, Genève: Slatkine, pp. 31-46.
- Camproux, Ch. 1964. «Langue et métrique: à propos du décasyllabe des 'Epîtres' de Marot», *Le Français Moderne*, 32: 3, pp. 194-205.
- Cornulier, B. de. 1982. *Théorie du vers: Rimbaud, Verlaine, Mallarmé*, Paris: Le Seuil.
- Dinu, M. 1993. «Structures accentuelles de l'alexandrin chez Racine», *Langue Française*, 99, pp. 63-74.
- Duffell, M. J. 1991. *The Romance (hen)decasyllable: an exercise in comparative metrics*, Ph. D., Univers. of London, Department of Hispanic Studies, Queen Mary and Westfield College.
- 1999. *Modern Metrical Theory and the Verso de arte mayor*. London: Department of Hispanic Studies, Queen Mary and Westfield College.
- Gasparov, M. L. 1987. «A Probability Model of Verse (English, Latin, French, Italian, Spanish, Portuguese)», *Style*, 21: 3: 322-58.
- 1993. *Storia del verso europeo*, Bologna: Il Mulino; trad. du texte de 1989, avec des remaniements.
- Gouvard, J.-M. 2000. *Critique du vers*. Paris: Champion.
- Guiraud, P. 1953. *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry*. Paris: Klincksieck.
- Hanson, K. 1997. «From Dante to Pinsky: a theoretical perspective on the history of the English iambic pentameter», *Italian journal of Linguistics Rivista di Linguistica*, 9: 1, pp. 45-89.

- Hanson, K. & P. Kiparsky. 1996. «A Parametric Theory of Poetic Meter», *Language*, 72, pp. 287-335.
- Lote, G. 1991. *Histoire du vers français*, t. VI. Aix-en-Provence: Université de Provence.
- Milner, J.-C. 1987. «Accent de vers et accent de langue dans l'alexandrin classique», *Cahiers de Poétique Comparée*, 15, pp. 31-77.
- Pensom, R. 1982. *Literary Technique in the Chanson de Roland*. Genève: Droz.
- 1985. «On the prosody of the decasyllable lyrics of the Roi de Navarre», *French Studies*, 39:3, pp. 257-75.
- 1993. «Accent and metre in French», *French Language Studies*, 3, pp. 19-37.
- 2000. *Accent and metre in French: A theory of the relation between linguistic accent and metrical practice in French, 1100-1900*, 2^e éd. revue. Bern – Berlin – Bruxelles – Frankfurt am Main – New York – Wien: Lang.
- Roubaud, J. 1978. *La Vieillesse d'Alexandre*, Paris: Maspero.
- Thomas, W. 1904. *Le décasyllabe roman et sa fortune en Europe. Essai de métrique comparée*, Université de Lille.
- Verluyten, P. 1982. *Recherches sur la prosodie et la métrique du français*, thèse, Univers. d'Anvers.
- 1989. «L'analyse de l'alexandrin: mètre ou rythme?», in *Le Souci des apparences: neuf études de poétique et de métrique*, éd. M. Dominicy, Bruxelles: Univers. de Bruxelles, pp. 31-74.

